

TARIF D'ABONNEMENT
PAYABLE D'AVANCE
PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) \$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique..... \$ 6
Union Postale \$12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue \$ 6

Le Canada

Pour TELEPHONER au "CANADA"
Dans le jour : HARBOR 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents HA. 5131
Sport HA. 5134
Directeur de l'Information HA. 3461
Atelier de composition HA. 1432
Service d'information HA. 3507
Rédacteur en chef HA. 8454
Circulation et expédition HA. 5134

VOL XXXVII — No 287 Temps probable: beau et froid (v. détails p. 3) MONTREAL, MERCREDI 13 MARS 1940 Minimum, hier: 5 — Maximum, hier: 21 PRIX: TROIS SOUS

MONTREAL OVATIONNE M. KING

Abrogation des lois 19 et 20

M. Rochette propose aussi de rayer des statuts la loi No 5

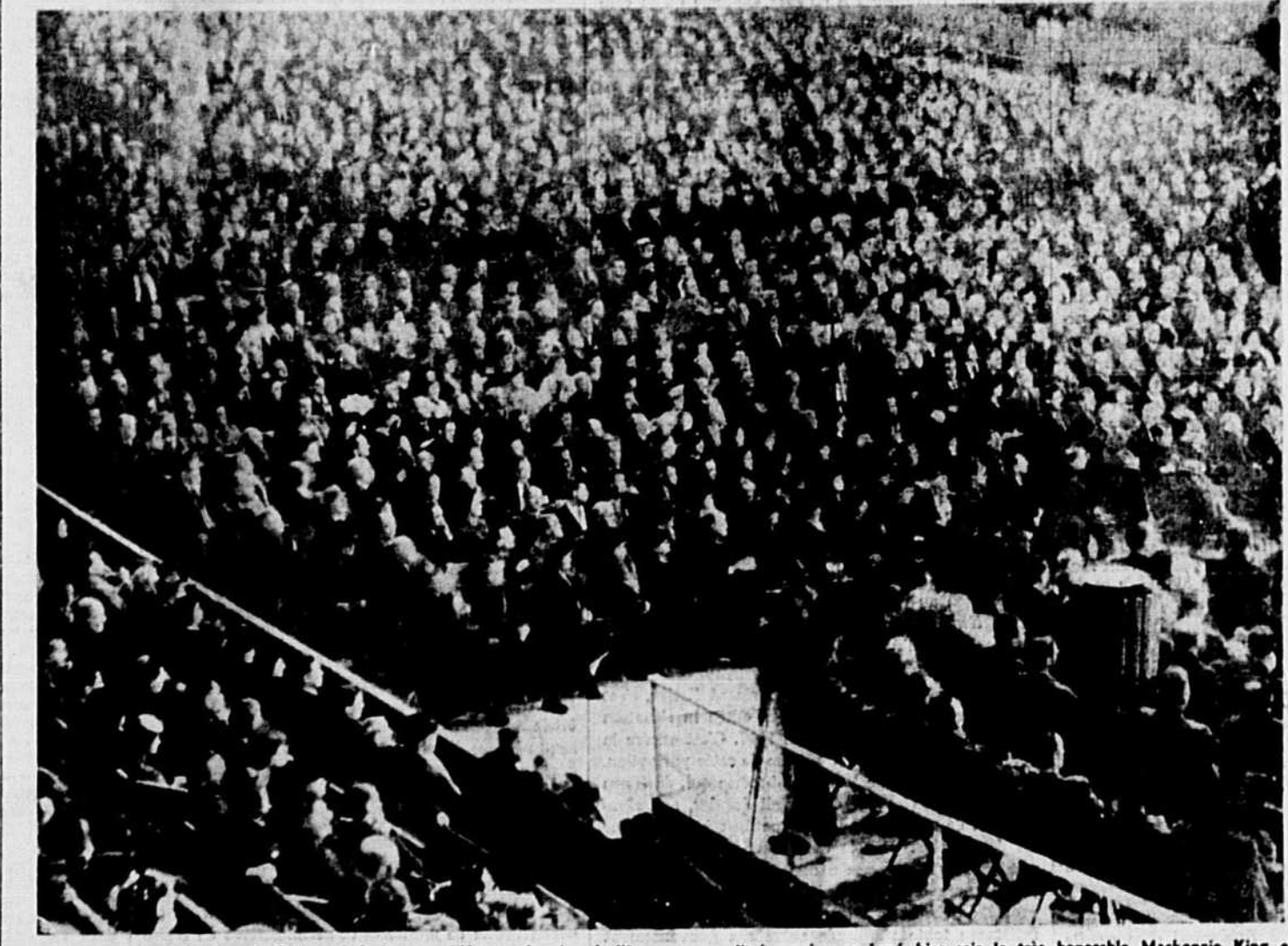
Québec, 12. (Du correspondant parlementaire du Canada). — Le gouvernement a franchi, aujourd'hui, une première et importante étape de sa législation, lorsque le ministre du Travail et des Mines, l'hon. Edgar Rochette, présente en première lecture trois projets de loi qui auront pour effet de rayer des Statuts de la province les lois 19 et 20 de la session de 1937. Ces trois lois ont soulevé contre le gouvernement de l'époque, toute la classe ouvrière de la province ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'industrie minière.

Les lois 19 et 20, "Loi modifiant la Loi relative aux salaires des ouvriers" et "Loi modifiant la Loi des salaires raisonnables", chapitres 52 et 53 (2, George VI), ont été sanctionnées le 18 mars 1938 en dépit des protestations unanimes de toutes les unions ouvrières du Québec. Le bill No 5, "Loi relative à la mise en valeur des ressources naturelles de la province", chapitre 28 (1, George VI), reçut la sanction vice-royale le 14 avril 1937 et eut bientôt pour effet de paralyser la prospection dans les nouvelles régions minières de l'ouest de la province.

En faisant disparaître ces trois mesures d'un arbitraire aussi manifeste, le nouveau gouvernement tient une fois de plus sa parole. Au cours de sa tournée de l'Abitibi et du Témiscamingue, l'été dernier, l'hon. M. Godbout s'était engagé à modifier ce

(Suite page neuf)

LA FOULE REUNIE HIER SOIR AU FORUM



Vue d'oiseau de la piste du Forum où était rassemblée une fraction de l'immense auditoire qui a accueilli hier soir le très honorable Mackenzie King et d'autres personnalités libérales. (Photo CANADA)

M. Manion compromet la victoire alliée, dit le premier ministre

Québec répétera son geste du 25 octobre—MM. Cardin et Fournier—Il ne remplacera pas Lapointe, Cardin et Dandurand par on ne sait qui

Il faut de tout nécessité que la nation canadienne reste unie pour que l'effort de guerre soit efficace et conduise les Alliés à la victoire sur l'hégémonie antichrétienne qui, en Europe, va écraser les petites nations pour ensuite s'étendre au reste du monde. Ce n'est que sous un gouvernement libéral que la nation peut rester unie: l'unité nationale a toujours été et reste la dominante de la politique des libéraux. L'électorat de tout le Dominion s'en souviendra le 26 mars, lorsqu'il décidera de son propre sort pour les cinq prochaines années, et c'est pour cela que le premier ministre du Canada, le très honorable W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, est convaincu que son gouvernement restera au pouvoir.

C'est là en résumé, la péroraison du discours que M. King prononçait hier soir au ralliement libéral du Forum. Au début de son discours il redit les raisons pour lesquelles il jugeait à propos de dissoudre les Chambres le 25 janvier dernier: l'opposition, dirigée par M. Manion, se disposait, en critiquant l'effort de guerre, à nuire à la poursuite de la guerre et à la cause des alliés, dans le but de se faire du capital politique. Cela, M. Manion l'a carrément annoncé lui-même dès avant la session.

L'unité canadienne a été le thème prédominant de la réunion qui était sous la présidence des hon. sénateurs Raoul Dandurand, ministre d'Etat et A.-K. Huggess, de Mmes Pierre-F. Casgrain et le Dr Ritchie-England. "Vous êtes chez-vous dans la province de Québec, dit l'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics, vous êtes chez-vous dans la province de Québec, M. King, non seulement à Montréal mais dans toute la province. S'il a reçu tant d'injures de la part de ses adversaires, c'est probablement parce qu'il a toujours été un ami sincère et loyal de la province de Québec. La province de Québec continuera à l'appuyer de son bloc solide parce que ce bloc solide libéral du Québec est la force qui nous sauve, nous".

"Les Canadiens-Français n'ont pas de meilleur ami que M. King, dit M. Sarto Fournier, député sortant et de nouveau candidat libéral dans Maisonneuve-Rosemont, qui parla immédiatement avant M. King. Le sénateur Dandurand, ministre d'Etat, présenta les orateurs: M. Claude Jodoin, président général des Jeunesses libérales du Canada, Mme Alphonse Brodeur, président du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales de Montréal et M. King; ce fut le sénateur A. K. Huggess qui présenta M. Cardin.

Foule immense et enthousiaste

Une foule de 10,000 personnes assistait à l'assemblée qui ovationna les chefs libéraux. Sur l'estrade, on remarquait la plupart des sénateurs de la région de Montréal, entre autres les hon. Elie Beaugrand, Athanase David, C.-B. Howard, J.-E. Prévoist, E.-C. Saint-Père, tous les candidats libéraux des divisions de la région de Montréal, sauf M. Peter Bercovitch, retenu chez lui par la maladie, un grand nombre de conseillers législatifs, plusieurs députés provinciaux, un grand nombre de conseillers municipaux de Montréal, plusieurs maires de municipalités voisines de Montréal et la plupart des organisateurs libéraux de la région de Montréal.

ECHOS de la Session Provinciale

Québec, 12. (Du correspondant parlementaire du CANADA).—L'hon. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, est retenu chez lui par une attaque de grippe. La Chambre a appris l'indisposition de M. Mathewson lorsque le chef de l'opposition a demandé à l'hon. T.-D. Bouchard — qui remplaçait le premier ministre Godbout pour quelques instants — quand le discours du budget serait prononcé.

J'ai le regret d'informer la Chambre que l'hon. Trésorier est retenu chez lui par une indisposition", a déclaré M. Bouchard, "de sorte que je ne puis dire quand le discours du budget sera présenté."

A l'ajournement, les députés ont prié l'hon. Adélard Godbout de présenter leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement à l'hon. M. Mathewson, dont la personnalité sympathique est une si belle acquisition pour la Chambre.

L'un des premiers projets de loi que le gouvernement présentera à l'Assemblée législative, après le congé de Pâques, sera, dit-on, l'amendement à la loi électorale qui accordera le droit de vote aux femmes de la province de Québec aux élections provinciales.

L'hon. Edgar Rochette a présenté à la Chambre cet après-midi le 12e rapport de la Commission des accidents du travail, pour l'année se terminant le 31 décembre 1939.

Au cours de l'année écoulée, la Commission a payé les indemnités suivantes:

pour l'assistance médicale	\$5,114,830
pour invalidité temporaire	8,500,984
pour commutations	2,734,720
pour rentes viagères aux ouvriers	4,944,619
pour pensions aux dépendants des ouvriers	3,930,644

Pour rencontrer ces dépenses, la Commission a imposé des cotisations aux établissements industriels au montant de \$27,194,570.

Dés qu'il est question des intérêts de Montréal, M. Camillien Houde est debout à la Chambre. Cet après-midi, il a discuté avec l'hon. Oscar Drouin, l'hon. M. Duplessis, M. C. Gordon Hyde et M. J.-A. Francoeur le projet de loi du gouvernement qui prolonge du 15 mars au 26 mai le délai de l'adoption du budget de la métropole. C'est bien beau d'obtenir un délai pour la préparation du budget municipal de Montréal, "un problème très complexe", a déclaré le maire, "car le budget est déficitaire de quelques millions". Mais, pendant que Montréal sera sans budget, il faudra percevoir les taxes et payer le Trésor de sa ville et ne pas la priver de 72 jours de revenus, du cinquième de ses taxes.

(Suite page neuf)

King, c'est l'unité et c'est un roc contre lequel viendront se briser les ennemis de l'unité, dit M. Lapointe

Appel de M. Godbout en faveur du cabinet King

M. Power prouve que Québec a eu sa large part des commandes de guerre

Québec, 12. (Du correspondant du Canada). — "Une grande nation comme le Canada ne peut se développer que par l'union des éléments qui l'habitent. Nous ne croyons pas, nous, au conflit continu qu'on préconise dans certains milieux. King représente l'unité, et c'est le roc sur lequel tous les efforts des groupes et des "groupuscules" viendront s'effriter le 26 mars".

Ces mots de la fin d'un grand discours prononcé, ici, ce soir, par le très honorable Ernest Lapointe, résumé en quelque sorte toute la politique libérale que vient exposer ce collègue de M. Mackenzie King, à l'occasion de l'ouverture de sa campagne dans le comté de Québec-Est.

On remarquait sur l'estrade, aux côtés de MM. Lapointe, Godbout et Power, les ministres provinciaux: MM. Wilfrid Groulx, procureur général; Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et Forêts; Oscar Drouin, ministre du Commerce et de l'Industrie; Léon Casgrain, Cléophas Bastien, L.-J. Thibault, Wilfrid Hamel, ministres sans portefeuille; les députés libéraux à l'Assemblée législative, MM. Gordon Hyde (Westmount-St-Georges), Willie Morin (Québec-Centre), l'hon. Henri Groulx, secrétaire de la Province, Georges Potvin (Roberval), Gagnon (Frontenac), Charles Delagrave (Québec-Ouest), Valmore Bienvenue, vice-président de la Chambre, Cyrille Dumaine (Bagot), Thomas Lapointe (Wolfe), J.-A. Beaulieu (Témiscouata), l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, l'hon. Elysée Thériault, conseiller législatif, la signature des députés de paix aux Communes: MM. L.-P. Picard (Bellechasse), Hugues Lapointe (Lotbinière), Charles Parent (Québec-Ouest-Sud), Wilfrid Lacroix (Montmorency), Maurice Bourget (Lévis).

L'Assemblée était présidée conjointement par MM. J.-M. Desjardins, Adjoint Maranda et Ph. Murphy.

Le ministre de la Justice, accompagné du ministre des Postes, l'hon. C. G. Power, et du premier ministre de la province, l'hon. M. Godbout, ainsi que de plusieurs ministres du cabinet provincial et de députés et de candidats libéraux, lança un nouvel appel en faveur du bon accord, disant que ce n'est pas en insultant et en montrant le poing à tout le monde que les citoyens de la province de Québec gagneront en représentation à Ottawa au cours des années

L'hon. Harry Nixon est rentré dans le cabinet

L'honorable M. Mitchell Hepburn a annoncé, après une brève entrevue avec le secrétaire provincial, chez ce dernier, que M. Nixon était revenu sur sa décision

Toronto, 12. (P.C.). — Le premier ministre de l'Ontario, M. Mitchell Hepburn a annoncé, ce soir, que l'hon. M. Harry C. Nixon était revenu sur sa décision de démissionner de ses fonctions de secrétaire provincial et était rentré dans le cabinet.

Cette nouvelle fut annoncée à la suite d'une brève entrevue du premier ministre avec M. Nixon, aux appartements de ce dernier.

"M. Nixon est revenu sur sa décision de démissionner et il est rentré dans le cabinet", a dit également M. Hepburn.

C'était seulement quatre heures

Helsingfors perd la Carélie, la ligne Mannerheim, Viborg et 4 villes

L'armistice commence à 4 heures ce matin—Hango cédée aux Rouges—La région de Petsamo asservie—Le lac Ladoga devient russe

Londres, 13, mercredi. (P.C.). — Reuter fait dire, ce matin, à une dépêche Havas, datée d'Helsingfors, que le ministre de la guerre et le ministre de l'éducation dans le cabinet Rytty ont démissionné. Et elle ajoute: "Dans certains milieux finlandais, on craint, aujourd'hui, que le traité de paix russo-finlandais ne soit pas ratifié parce qu'un coup d'Etat se produirait par lequel on renverserait le gouvernement qui a fait la paix avec les Soviets".

Moscou, 13, mercredi. (P.A.). — La Russie soviétique a annoncé, ce matin, la signature d'un traité de paix avec la Finlande. Ce pacte enlève à la petite république baltique toutes les positions stratégiques qu'elle possédait dans les mers de la Baltique et de l'Arctique, tout l'isthme de Carélie et la fameuse ligne Mannerheim, plusieurs villes importantes, dont celle de Viborg, des districts souverains dans la région de Petsamo, tous les

La "sortie" des aviateurs est parfaitement expliquée

Apprenant l'explication du commandant, M. Hepburn a déclaré: "Pourquoi n'a-t-il pas dit cela plus tôt? Maintenant le mal est fait".

St-Thomas, Ont., 12. (P.C.). — Un groupe de journalistes ont visité aujourd'hui l'école d'entraînement de l'aviation du département de la défense nationale. En même temps ils ont recueilli de la bouche même du commandant Reginald Collis l'explication officielle de ce qui s'est passé le 10 février. 156 hommes ont quitté l'école et se sont rendus à St-Thomas pendant qu'ils étaient libres ce jour-là. Les ordres annoncés précédemment avaient été modifiés et on les attendait aux cours.

La déclaration du commandant Stringer est survenue après que M. Hepburn eut ordonné une enquête à la suite du rejet par l'hon. Rogers de l'accusation du premier ministre. Il fera rapport au procureur général M. Gordon Conant dont il dépend.

"Pourquoi n'a-t-il pas dit cela dès le début?" dit M. Hepburn à Toronto quand il fut informé de la déclaration du commandant Collis. "S'il l'avait fait, nous n'aurions pas eu toutes ces difficultés. Il a d'abord nié de même que M. Rogers. La déclaration arrive trop tard. Le mal est fait".

Comme bâtiment sanitaire l'école est remarquablement luxueuse.

(Suite page douze)

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire — Nécrologie	3
Tempestades — Comité libéral	3
Bridges — Feuilleton — Mors croisés	4
Nouvelles étrangères et locales	5
Spectacles — Radio — Musique	6
Autres nouvelles	7
Assemblée libérale — Comité libéraux — Nouvelles étrangères et locales	7
Le ralliement du Forum	8
Le ralliement du Forum	9
Sport	10
Nouvelles étrangères et locales	11
Nouvelles — Chronique ouvrière	12
Finances	13
Finances	14
Finances	15
Nouvelles locales	16

Le Reich s'approvisionne par le port de Vladivostok

Mais l'Angleterre considère les mesures qu'il importe de prendre pour empêcher les marchandises américaines destinées au Reich d'y parvenir

Londres, 12. (P.C.) — Le ministre des Colonies, M. Ronald Cross, a déclaré, à la Chambre des Communes, aujourd'hui, que le gouvernement anglais considérait actuellement qu'il importait de prendre pour arrêter les importations de marchandises et de produits américains destinés au Reich, d'atteindre le port russe de Vladivostok, dans le Pacifique.

M. Geoffrey Mander, libéral, avait demandé au ministre si "le gouvernement avait tenté de prendre des mesures susceptibles d'empêcher l'envoi de recevoir du secours de cette

façon", tout en insistant sur le fait que les exportations américaines augmentaient beaucoup dans le port de Vladivostok.

M. Cross lui répondit que le gouvernement étudiait le problème du contrôle de la contrebande. Il a aussi demandé à son interlocuteur s'il n'avait pas des suggestions à formuler.

Le ministre du blocus a annoncé que le blocus avait permis aux Alliés de saisir 1,100,000 de tonnes de marchandises, de contrebande, jusqu'à vendredi dernier, dont la moitié par la Grande-Bretagne. Il a ajouté que 1,800 tonnes d'exportations ennemies étaient maintenant détenues comme captures de guerre par le comité anglais des exportations ennemies, mais qu'il ne savait pas encore ce que les Français avaient capturé.

Tornade à Shreveport

Shreveport, 12. (P.A.) — Un violent orage de grêle a causé au moins neuf pertes de vies, aujourd'hui, dans la ville de Shreveport.

Quatre des victimes ont perdu la vie dans trois maisons renversées par le vent. Elles ont nom: M. John Bauguss, 36 ans, Mme John Bauguss, 35 ans, et M. E. G. Woodard, 62 ans.

On rapporte également que les cinq autres mortellement blessées sont des femmes. Au moins 500 maisons ont subi des dommages.

Non loin de Barksdale, le sergent de l'aviation américaine Hubert Helms, ainsi que sa femme et leur enfant ont quitté leur demeure avant qu'elle s'écroule. Deux autres personnes ont été blessées lorsque la maison qu'elles habitaient s'est effondrée.

Protestations de pêcheurs des Etats-Unis

Ils demandent qu'on cesse d'admettre franc de port du poisson de Terre-Neuve

Washington, 12. (P.A.) — Des pêcheurs de la côte de l'Atlantique ont demandé, aujourd'hui, la révocation des permis accordés par la Trésorerie des Etats-Unis pour favoriser l'entrée franc de port du poisson de Terre-Neuve.

Des porte-parole de l'industrie affectée ont déclaré que les Américains seraient obligés d'embaucher des ouvriers étrangers pour la préparation du poisson, et que ces permis étaient contraires au traité commercial canado-américain. En conséquence, ils demandent que les Etats-Unis ne permettent plus ces importations franc de port.

Le commissaire des douanes, M. Basil Harris, a entendu les témoignages des porte-parole de propriétaires et de pêcheurs et du Maine et de la Floride, et de distributeurs de poissons venus d'aussi loin que Chicago.

CENTENAIRE DU TIMBRE-POSTE

1940 sera marqué de grandes fêtes philatéliques ou officielles en commémoration de l'introduction du premier timbre-poste, émis le 6 mai 1840 et qui révolutionna complètement le service postal.

Ce fut en Angleterre, comme on le sait, que fut émis le premier timbre-poste, le "Penny Black".

Ce que la plupart ignorent cependant, c'est que l'application de nouveaux taux uniformes inférieurs et l'obtention de timbres-poste ne furent adoptées qu'après de longues et nombreuses délibérations, et que l'idée conçue par Rowland Hill fut souvent tournée en ridicule. Son projet, excellent en principe, prévoyait cependant d'énormes déficits. En effet, ce ne fut que plusieurs années plus tard que de légers gains commencèrent à se faire sentir. En conséquence, ces gains s'accumulèrent au point de devenir, aujourd'hui, d'énormes surplus.

Bien que le nom de Rowland Hill soit lié au timbre, son chef-d'œuvre fut, sans contredit, l'uniformité des taux de la poste en Angleterre. Durant plusieurs années, il eut à combattre des adversaires aussi obstinés qu'influents qui tentèrent, mais sans succès véritable, de faire échec à son œuvre.

En effet, avant 1829, la poste était un véritable luxe que seuls les gens fortunés pouvaient se permettre, et le port coûtait les sommes fantastiques (pour l'époque) de 20 à 50 sous, quelquefois plus. Et le service postal n'était pas organisé. C'est alors que Rowland Hill suggéra le taux uniforme de 1 penny pour toute la lettre postée en Angleterre à destination de quelque point que ce fut pour l'Angleterre même. Il suggéra aussi que le port fut payé par l'expéditeur au lieu du destinataire. L'augmentation devant, selon lui, compenser la perte résultant de la diminution des taux. On ridiculisa ses propositions. Ce fut, cependant, l'opinion publique qui fit pression auprès du parlement et obtint, non sans luttes, un taux provisoire de 4 pence durant une période d'environ un mois. Ce fut un succès; le nombre de lettres confiées à la poste augmenta fortement. Enfin, le 10 janvier 1840, le taux uniforme de 1 penny fut mis en vigueur.

EN TRAITANT avec nos annonceurs N'oubliez pas de mentionner

Le Canada

\$655,000,000 pour la marine des Etats-Unis

On construira 43 nouveaux vaisseaux ainsi que 1,011 avions

Washington, 12. (P.A.) — La Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé par 303 voix contre 37, en un temps record, les subsides de \$655,000,000 demandés par le gouvernement Roosevelt pour augmenter la puissance de la marine.

Le débat n'a duré que quatre heures. Cette mesure autorise la construction de 21 nouveaux vaisseaux de guerre, de 21 navires auxiliaires et de 1,011 avions, d'ici deux ans. Il faudra, toutefois, voter plus tard les subsides nécessaires par la main-d'œuvre.

La Chambre des représentants a rejeté deux amendements, au cours du débat. Celui du représentant John Schaefer, républicain du Wisconsin, qui aurait empêché la vente de tout hydravion ou de tout avion dont les caractéristiques nouvelles ont jusqu'ici été gardées secrètes, à des gouvernements étrangers. Et celui du représentant Hamilton Fish, républicain de l'Etat de New-York, qui aurait, d'autre part, empêché la construction des trois navires porte-avions proposés dans le projet de loi.

Prochain départ de sir Brooke-Popham

Il sera remplacé par le vice-maréchal L. D. D. McKean

Ottawa, 12. (P.C.) — Le maréchal de l'air sir Robert Brooke-Popham, qui a passé les quatre derniers mois au Canada en qualité d'officier en chef de liaison de la mission aérienne de Grande-Bretagne, va retourner en Angleterre avant la fin du mois pour recevoir un autre poste de grande responsabilité.

C'est le vice-maréchal de l'air L. D. D. McKean qui depuis trois mois commandait un centre d'entraînement en Angleterre qui succède à sir Robert comme officier de liaison au Canada.

Le premier ministre M. Mackenzie King a déclaré qu'il avait appris avec regret la nouvelle du départ imminent de sir Robert qui s'est montré particulièrement actif dans la mise au point du programme britannique de formation des aviateurs.

Il faudrait recourir à la force contre le Japon dit sir Stafford Cripps

Shanghai, 12. (P.C.-Havas.) — Sir Stafford Cripps, leader de l'aile gauche travailliste, a déclaré, ce soir, au cours d'une conférence avec des journalistes, que le recours à la force contre le Japon serait le meilleur moyen de protéger les intérêts étrangers, principalement ceux de la Grande-Bretagne, dans le Proche-Orient.

Le colonel E.-W. Sansom nommé commandant de la deuxième brigade en C.-B.

Aldershot, 12. (P.C.) — On annonce la nomination du colonel E.-W. Sansom, d'Ottawa, sous-adjoint et quartier-maître général dans l'état-major de la première division canadienne, au poste de commandant de la deuxième brigade d'infanterie, en remplacement du brigadier G.-R. Pearkes, V.G., malade dans un hôpital.

Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick prête serment

Fredericton, 12. (P.C.) — L'hon. W. G. Clark a prêté serment aujourd'hui comme 18e lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick: "Mon désir dans les circonstances terribles où nous vivons est d'aider dans la mesure de mes moyens au bien de l'Empire."

Il succède à l'hon. Murray MacLaren en traitement à l'hôpital à Saint-John à la suite d'un accident d'automobile survenu l'été dernier.

Mgr C.-L. Nelligan de passage à Québec

Québec, 12. (P.C.) — Mgr C. L. Nelligan, évêque de Pembroke, Ont., aumônier général de toutes les forces canadiennes, adressera la parole aux soldats catholiques à une cérémonie spéciale, ici, demain.

Le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, présidera cette cérémonie.

Les travaux du barrage de Grand River arrêtés

Oklahoma City, 12. (P.A.) — Le gouverneur Leon C. Phillips a dit, ce soir, qu'il déclarerait la loi martiale, demain, dans les environs du barrage de Grand River, dans le nord-est de l'Oklahoma. Il a aussi envoyé des troupes pour empêcher que l'on termine la construction de ce même barrage qui inonderait ou endommagerait le système routier de quatre comtés.

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)

Le 13 mars 1915. — Fin de la bataille de Neuf-Chapelle: les troupes britanniques consolident leurs positions après avoir pris presque toutes les tranchées ennemies autour du village. Au sud, les Français s'emparent de Vauquelles, position stratégique de l'Argonne.

Les E.-U. envoient pour \$100,000 de marchandises aux Polonais nécessiteux

Washington, 12. (P.A.) — La Croix Rouge américaine a annoncé, aujourd'hui, qu'elle expédierait pour plus de \$100,000 de vivres et autres secours en Pologne.

Un avion nazi fait feu sur un avion belge

L'appareil neutre est forcé d'atterrir — Second incident du même genre

Bruxelles, 12. (P.C.) — M. Paul-Henri Spaak, ministre aux affaires étrangères de la Belgique, a donné instruction, aujourd'hui, à l'ambassadeur de Bruxelles à Berlin, le vicomte Jacques d'Aigron, de protester énergiquement contre le fait que des avions allemands ont, de nouveau, aujourd'hui, violé la neutralité du territoire belge. On assure que l'on a aperçu des avions allemands, par trois fois dans la journée, au-dessus de la Belgique. Le vicomte d'Aigron a reçu l'ordre de rappeler au gouvernement allemand qu'il peller au gouvernement promis d'une façon solennelle de donner l'ordre à ses aviateurs de respecter la neutralité du territoire belge, après que deux avions de chasse belges eurent été descendus, le 2 mars, par un avion de bombardement allemand. Aujourd'hui, un avion belge a dû faire un atterrissage forcé, après avoir essuyé le feu d'un autre avion allemand au-dessus de la Belgique.

Déclaration de l'hon. Conant

Le procureur général de l'Ontario participe à la campagne électorale

Pickering, Ont., 12. (P.C.) — L'hon. Gordon Conant, procureur-général de l'Ontario, a déclaré à une assemblée libérale, ici, ce soir, que comme membre du cabinet provincial des ministres, rien, dans les statuts ne lui défendait de participer à la campagne fédérale.

"En matière de politique, sous le gouvernement responsable, chaque ministre doit partager avec tous les autres ministres la responsabilité de la politique du gouvernement, a-t-il dit, mais ce devoir et cette obligation ne vont pas au-delà des limites de la politique provinciale pour des ministres provinciaux."

M. Conant a dit "que des questions comme la défense nationale et toutes les questions connexes sont du domaine de la politique fédérale et nos vœux peuvent fort bien différer sur ces questions".

Bois de l'Ontario sur le marché

Il faudrait améliorer la qualité et réduire les prix

Toronto, 12. (P.C.) — L'hon. Peter Heenan, ministre provincial des terres et forêts, a déclaré au cours d'une conférence chargée d'étudier l'utilisation plus efficace des ressources forestières de l'Ontario, qu'un effort plus considérable devait être fait dans toutes les branches de l'industrie du bois avant que l'on puisse espérer que l'Ontario soit en état de lutter sur les marchés mondiaux. Toutes les branches de l'industrie doivent se préparer à lutter pour assurer une meilleure qualité et de meilleurs prix.

Deux aviateurs canadiens libérés aux Etats-Unis

Leur appareil s'était écrasé par suite d'une panne de moteur

Alexandria Bay, 12. (P.A.) — Deux membres de l'aviation militaire canadienne ont quitté Alexandria Bay, ce soir, en route pour l'hôpital militaire de Kingston pour y recevoir des soins médicaux. Le Dr Léon-L. Samson et M. W. Grant Mitchell les accompagnent.

Alexandria Bay, 12. (P.A.) — Les deux aviateurs de l'aviation militaire canadienne, détenus par le gouvernement des Etats-Unis après un atterrissage forcé, ont été relâchés et ils attendent, ce soir, une voiture ambulance qui les transportera au Canada.

On rapporte que les autorités militaires du Canada ont aussi dépêché un camion de l'armée qui transportera également en territoire canadien les débris de l'avion d'entraînement qui a piqué du nez dans un champ de neige, samedi soir.

Des hauts fonctionnaires de Washington ont reconnu, aujourd'hui, que les deux aviateurs canadiens, le pilote Albert E. Cannon, de Québec et James Duguid, de Winnipeg avaient été obligés d'atterrir en territoire américain, à cause d'une panne de moteur. Ils ont cependant ajouté que si le gouvernement américain passe outre à cet incident, il ne faut pas, toutefois, considérer cette décision comme un précédent.

Les deux aviateurs canadiens doivent quitter les Etats-Unis d'ici 24 heures. Un avion militaire est sujet au même point de droit international qu'un navire de guerre qu'un pays autorise à séjourner dans l'un de ses ports. Il doit quitter avant 24 heures.

On rapporte que les autorités américaines ont attaché beaucoup d'importance au fait que les aviateurs canadiens n'avaient aucun but de guerre et qu'ils étaient à 3,000 milles des champs de batailles de l'Europe.

Explications de l'hon. McLarty

Il parle de l'imposition de la taxe spéciale sur les profits exagérés

Londres, Ont., 12. (P.C.) — L'hon. Norman McLarty, ministre du Travail, a dit, au cours d'une assemblée ici ce soir, que le gouvernement a rapidement pris les mesures nécessaires pour que l'effort de guerre soit impartial et efficace dès la déclaration de la guerre.

"Nous avons mis dehors les profiteurs de guerre", a-t-il dit. "Nous étions prêts à envoyer des forces expéditionnaires outre-mer dès la déclaration des hostilités. Deux jours après la déclaration de la guerre, nous avons imposé une taxe sur les profits exagérés. De cette façon, le surplus des profits que les industries canadiennes feront à cause de la guerre sera retourné au peuple, puisqu'il ira au gouvernement par voie de taxation. Et nous avons fait plus, nous avons créé un conseil des achats de guerre qui est présidé par Wallace Campbell, un des plus grands industriels du pays. Je ne connais pas ses opinions politiques."

Un gouvernement national serait bientôt socialiste

Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard rappelle cette assertion de Dr Manion, leader du parti conservateur — Il dit aussi que le gouvernement King solidarise l'unité canadienne

Guelph, Ont., 12. (P.C.) — Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard, M. Thane Campbell, a déclaré, ce soir, au cours d'une assemblée électorale, que le gouvernement libéral actuel était le plus apte à maintenir et solidariser l'unité nationale si nécessaire, présentement.

M. Thane Campbell, parlant en faveur de M. R.-W. Gladstone, candidat libéral dans la circonscription de Wellington-Sud et député sortant de charges, a critiqué le programme du gouvernement national du Dr R. J. Manion, leader du parti conservateur.

Le Dr Manion, dans le but de

triumpher aux prochaines élections, a imaginé l'idée d'un gouvernement national, a dit M. Campbell, mais, en ce faisant, il détruit le parti conservateur et il sabote son programme.

Dans une allocution prononcée à Port Stanley, en Ontario, en juillet dernier, le Dr Manion a dit qu'un gouvernement national conduirait sûrement à un gouvernement socialiste, dont feraient partie tous les détraqués et les cerveaux brumeux. Ce soir, M. Campbell a demandé à ses auditeurs d'imaginer quelle collaboration les députés de la C.C.F., de la Nouvelle Démocratie ou du parti communiste apporteraient au Dr Manion.

Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard a aussi expliqué que le présent effort de guerre du Dominion canadien était dirigé avec circonspection. Il a ajouté que, loin de "saborder" les institutions démocratiques, le gouvernement ne pouvait prendre de mesures plus démocratiques que celle d'en appeler à la souveraineté du peuple pour sa décision.

La guerre sur mer

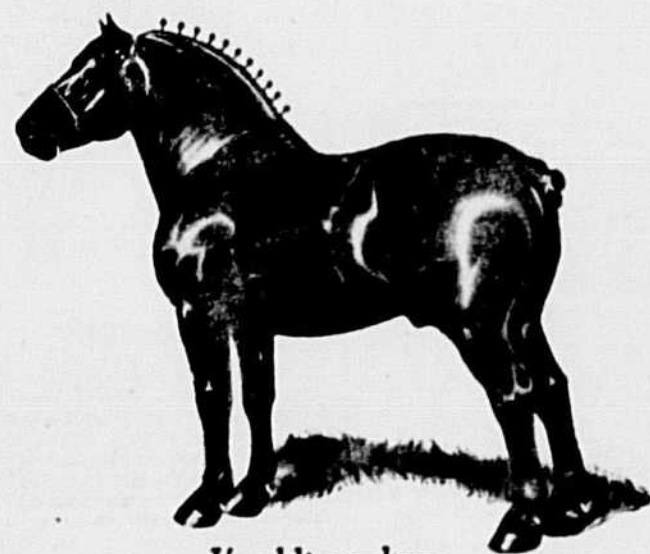
Londres, 12. (P.C.) — Le ministre de l'Air a annoncé, aujourd'hui, qu'un avion de bombardement anglais avait apparemment coulé un sous-marin allemand, le 4 mars dernier.

Le communiqué dit, en effet, qu'un appareil de l'aviation militaire anglaise, un bombardier, faisant partie d'une escadrille en envoi de reconnaissance au-dessus de la baie d'Helligoland, a attaqué avec succès un sous-marin nazi et qu'il l'a "probablement coulé".

On rapporte, d'autre part, que les trente-trois membres de l'équipage du "Gardania" ont atteint un port de la côte occidentale. Le "Gardania", un cargo anglais de 3,745 tonnes, a sauté. En outre, on annonce que 9 membres de l'équipage de la goélette "Halifax" ont été secourus avant que leur embarcation coule.

LES RUSSES FONT EVACUER BATUM

Ankara, 12. (P.C.) — Des rapports que l'on a reçus, ici, ce soir, de la frontière qui sépare la Turquie de la Caucase soviétique, disent que les Russes ont évacué toutes les femmes et tous les enfants de Batum, port de la mer Noire d'où est exporté presque tout le pétrole que l'U.R.S.S. envoie à l'étranger. Batum n'est qu'à quelques milles de la frontière turque. Les canons qui sont installés tout près de cette dernière peuvent bombarder Batum.



L'emblème d'une

BIÈRE MOELLEUSE

* Avez-vous essayé la Black Horse dernièrement? Elle est meilleure que jamais aujourd'hui!

Sobre en Tout
La Bière me suffit

Qu'y a-t-il dans la bière pour qu'elle soit devenue au cours des siècles le breuvage préféré de tous? Est-ce le malt qui facilite la digestion — le houblon qui donne l'appétit — le sucre qui fournit l'énergie et la levure qui accroît la vitalité? C'est en partie pour cela et en partie parce que la bière est le SEUL breuvage stimulant qui assure satisfaction dans la modération.

Asemblées libérales

DAN MONTREAL

Dans Hochelaga
M. Vincent Dupuis, candidat libéral dans Hochelaga, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Henri
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Henri, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Jacques
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Jacques, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Louis
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Louis, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Thomas
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Thomas, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Charles
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Charles, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Joseph
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Joseph, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Martin
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Martin, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Étienne
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Étienne, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-André
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-André, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Jacques
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Jacques, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Louis
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Louis, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Thomas
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Thomas, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Charles
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Charles, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Joseph
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Joseph, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Martin
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Martin, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Dans Saint-Étienne
M. J. A. Bonnier, candidat libéral dans Saint-Étienne, tiendra les assemblées suivantes:
soir, mercredi 13 mars, à l'école St-Jacques, 2743 rue Rouen, Oratoire.

Comités libéraux

Nous publions ci-bas une liste partielle des comités libéraux ouverts en vue de l'élection fédérale générale du 26 mars dans les divisions de l'île de Montréal:

Hochelaga

Candidat libéral officiel: **Me Raymond Eudes**
Comité central: 3696, est, Ontario; CH. 1969.
Bureaux de renseignements:
2207, est, ave Mont-Royal.
2699, rue Rouen (Parc Frontenac)

St-Henri

Candidat libéral officiel: **M. J. A. Bonnier**
Comité central: 4227 ouest, rue St-Jacques; FI. 4368.
Bureaux de renseignements:
5681, blvd Monk; WE. 4044.
292, rue Vinet, angle Notre-Dame, (Ste-Cunégonde) WE. 5354.

St-Marie

Candidat libéral officiel: **Dr. Hermas Deslauriers**
Comité central: 1676 est, rue Ontario; AM. 8588.
Bureaux de renseignements:
1418, rue Papineau, angle de la rue Ste-Catherine; (AM. 5560).
1735, rue Iberville, angle de la rue Lafontaine;
1841, rue Fullum, angle de la rue Nellada; (FR. 8615).
5175, rue Papineau, près de l'avenue Laurier. (AM. 6568).

Mercier

Candidat libéral officiel: **Me Joseph Jean**
Comité central: salle Latendresse, 10855, rue Lajeunesse, angle du boulevard Gouin; DU. 1929.

St-Anne

Candidat libéral officiel: **M. Thomas P. Healy**
Comité central: 1128 ouest, rue Notre-Dame; WE. 3324
Bureaux de renseignements:
1726 ouest, rue Notre-Dame; WE. 2326.
1507, rue Centre; FI. 3612.
1890, rue Fauré; FI. 3151.
2045, rue Wellington; WE. 3933.
1234, rue Charlevoix; FI. 2321.
1869, rue Church; W. 4737.

Cartier

Candidat libéral officiel: **Me Peter Bercovitch**
Comité central: 4525, avenue du Parc, LA. 2109.

Outremont

Candidat libéral officiel: **Me Thomas Vian, C.R.**
Comité central: 1271, ave Bernard, DO. 2430, DO. 2438, DO. 2432.

Mont-Royal

Candidat libéral officiel: **Fred P. Whitman**
Comité central: 3419, ave Melrose, DE. 4012.

St-Denis

Candidat libéral officiel: **Me Azellus Denis**
Comité central: 7050, rue Christophe-Colomb; DO. 7813.

St-Laurent-St-George

Candidat libéral officiel: **Me Brooke Claxton**
Comité central: 2045, rue Peel, PL. 5934.

Verdun

Candidat libéral officiel: **Me Paul-Emile Côté**
Comité central: 402, ave de l'Eglise, Verdun, YO. 0546.

Au Ad Club

Le candidat "bleu" de Brome-Missisquoi se cache après la mise en candidature

Sweetsburg, Qué., 12 (Spécial au Canada) — Contrairement à la coutume, il n'y a pas eu d'assemblée contradictoire, hier après-midi, à l'issue de la mise en nomination des candidats à l'élection fédérale du 26 mars, dans le comté de Brome-Missisquoi. Une foule nombreuse s'était massée dans la salle de l'école, s'attendant à une vive discussion entre le candidat libéral, M. Maurice Hallé, et son unique adversaire, M. Dan Murphy, candidat national-conservateur, mais celui-ci ne s'est pas montré devant l'assemblée.

L'assistance a longuement acclamé le candidat libéral et a chaleureusement applaudi les divers orateurs, notamment MM. Maurice Hallé, le candidat, Edward Conway, conseiller municipal de Farnham, Me Henri Fiset, avocat de Sweetsburg, H. A. Gosselin, député de Missisquoi à l'Assemblée législative, Leslie Robert, de Knowlton, et Marcel Lafontaine, de Montréal.

L'hon. R. F. Stockwell présidait l'assemblée.

A la police municipale

(Du correspondant du "Canada")
Trois-Rivières, 12. — Le conseil de ville siégeant en commission permanente, a adopté le principe d'acheter des appareils photographiques pour le service municipal de la police.

Ces appareils serviront à prendre la photographie de tous les individus traduits devant les cours. Depuis longtemps cette amélioration est réclamée par le directeur de la police municipale, M. Alide Bellemare. Le Conseil de ville s'est convaincu de l'importance de ce service pour la police.

Les bureaux de l'organisation libérale en vue de l'élection fédérale du 26 mars

Le comité central de l'organisation libérale pour la région de Montréal, en vue de l'élection fédérale générale du 26 mars, est installé à 55 ouest, rue Saint-Jacques.

Les numéros de téléphone pour les bureaux de ce comité sont les suivants: PL. 8961, PL. 8962, PL. 8963, PL. 8964, PL. 8965, MA. 7766, MA. 7767 et MA. 7768.

COMITE DES FEMMES LIBERALES

Le comité central des femmes libérales est installé au dixième étage (suites 1003 et 1004) de l'édifice Thémis, 10 ouest, rue Saint-Jacques. Mme Maurice Thémis, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Mme Roger Ouimet ont la direction de ce comité.

Les numéros de téléphone du comité central des femmes libérales sont PL. 8055 et PL. 8056.

Le comité central libéral, 55 ouest, rue Saint-Jacques, est sous la direction de Me Robert Larivière, N.P.

La direction des bureaux de l'Organisation libérale, édifice Thémis, 10 ouest, rue Saint-Jacques et 55 ouest, rue Saint-Jacques, a été confiée à Me Armand Cloutier, C.R.

Les oeuvres de la Fédération d'hygiène infantile



Les mamans sont satisfaites quand la garde-malade les félicite de la "bonne mine" de Bébé, comme c'est ici le cas. La Fédération d'hygiène infantile met au service des bébés et des mamans les conseils de ses médecins et des gardes, par le moyen de ses 25 cliniques, disséminées dans la ville. Cette œuvre fait partie de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises qui compte sur vous lors de sa huitième campagne, du 8 au 17 avril.

M. J.-H. Laing vient de mourir

M. Joseph-Henri Laing, est décédé à l'âge de 67 ans et 9 mois. Il était né à Beauharnois le 11 juin 1872, du mariage de John Laing, commis, et de Virginie Frappier, décédée, autrefois de Montréal.

Il avait fait ses études primaires au collège de Beauharnois et avait débuté des études de droit à l'Université de Montréal. En 1905, il avait une épicerie. En 1906, il avait une taverne, avec Laurier O. sous le nom de Laing's Palace.

En septembre 1902, il avait épousé Mlle Apolline Frappier. Il était un des fondateurs de la Garde Napoléon, comme secrétaire. Il était un ex-président de l'Association des hôteliers de l'ancienne ville de Saint-Louis; ancien vice-président de l'Association des taverniers de Montréal, membre de la Chambre de Commerce, des Forestiers Catholiques, cour Ville Marie 112, et de l'Ordre des Forestiers Canadiens, cour Mont-Royal, gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

Lui survivent outre sa femme, deux filles, Mme Victor Dufort (Florestine) et Mme Robert Ernest Lloyd (Rita) ainsi que deux fils, MM. J. H. Elzéar et Georges Laing; trois petits-enfants: Lilliane, Russell et Richard Dufort; ses beaux-frères, MM. E.-H. Frappier et Fred Frappier, et une belle-sœur, Mlle Frappier, de la Californie.

La dépouille mortelle est exposée à 19 est, avenue Laurier.

La Haye, 12. — Le pétrolier hollandais *Eulota*, 9.000 tonnes, a été détruit par une explosion près de la côte sud de l'Angleterre mais ses armateurs ont été avisés aujourd'hui que tous les 42 hommes d'équipage ont été recueillis par un navire de guerre britannique.

L'*Eulota*, appartenant à la compagnie pétrolière La Corona, avait appareillé de Rotterdam pour Curaçao, Antilles hollandaises.

Funérailles de Mme R.-M. Bouvia

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Dr R.-M. Bouvia, décédée à Montréal le 4 mars.

Le cortège funèbre est parti du salon mortuaire pour se rendre à l'église Saint-Louis-de-France, où le service fut chanté à 8 heures et quart.

M. l'abbé J. Brossard chanta le service, assisté de MM. les abbés L. Lémire et L.-P. Hébert, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Charles Goulet, rendit la messe de Pèrosi, M. A. Létourneau touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil les trois fils de la défunte, MM. Charles, Pierre et Francis Bouvia.

On remarquait dans le cortège: le Dr Georges Mignault, le Dr A. Lafleur, le Dr Gaston Lapierre, Rév. Frère Anselme, directeur du Mt-St-Louis, Rév. frère Bernard, Rév. frère Nivard, Rév. frère Robert, Rév. frère Athanase, Rév. frère Dominique; MM. André Dufresne, A. Duchesneau, H. Duchesneau, Roger Lacoste, Marc Lacoste, can Lalonde, off. pilote, R. américain.

Fort Myers, Floride, 12. — Le romancier et scénariste John Monk Saunders, ancien journaliste et ex-mari de l'actrice Fay Wray, s'est suicidé dans son cottage. Il avait 42 ans. Il avait composé notamment les scénarios de "Wings" et de "Night Patrol"; durant la guerre 1914-18, il avait fait partie du corps d'aviation.

Longue fin de semaine pour visiter vos parents ou vos amis.

Pour tous renseignements s'adresser aux agents

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

Un tramway ordinaire transporte 54 voyageurs.

Une auto transporte en moyenne seulement 1 1/2 personnes.

Des comptages récents effectués aux intersections principales

"Vers le travail" — vers le centre (aux heures d'affluence du matin) et

"Vers la maison" — vers l'extérieur (aux heures d'affluence du soir)

ont révélé que 90% des gens qui passent en ces endroits, dans des véhicules, voyagent en tramways, tandis que 10% seulement sont en autos.

Tous les règlements de la circulation doivent être conçus en vue de favoriser la libre circulation des trams et autobus qui transportent chaque jour 80% des citoyens.

Est-ce que?

Est-ce qu'il est juste que la minorité retarde inutilement la majorité?

"Vers le travail" — vers le centre

"Vers la maison" — vers l'extérieur

ont révélé que 90% des gens qui passent en ces endroits, dans des véhicules, voyagent en tramways, tandis que 10% seulement sont en autos.

Tous les règlements de la circulation doivent être conçus en vue de favoriser la libre circulation des trams et autobus qui transportent chaque jour 80% des citoyens.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

60-5121

Montréal ovationne M. King

(Suite de la page 8)

français n'ont pas de meilleur ami que l'hon. M. King.

Le "bâtisseur" de la nation

"C'est pourquoi, ce soir, la population de la métropole du Canada s'est rendue dans cette grande enceinte, non seulement pour rendre hommage au chef libéral, mais surtout au chef de la nation. Le grand titre que l'histoire lui réserve n'est pas celui d'avoir été durant vingt ans chef du parti libéral ou chef de la nation, mais celui d'avoir été le bâtisseur de la nation canadienne.

"Les adversaires se promènent, aujourd'hui, dans le pays pour blâmer M. King et son administration. M. Manion achève de parcourir le Canada en se cherchant, chez les Canadiens, des impérialistes et les autres gens de cette trempe, des "brain trusts", mais qui vient donc sur cette estrade. Ils sont là, les grands défenseurs du pays! Y en a-t-il qui peuvent nommer les successeurs de King, de Lapointe et de Cardin? Depuis qu'il se promène, M. Manion n'en a pas trouvé d'autres que lui-même. "S'il veut en trouver, des Canadiens qui comprennent totalement les besoins de la nation canadienne, des gens qui servent honorablement leur pays, qui sont capables de poursuivre la guerre avec bon sens, honnêteté, avec le service volontaire, sans arrière-pensée impérialiste, ce n'est pas chez les Hepburn, — qui nous font signer cent mille votes chaque fois qu'il ouvre la bouche, — qu'il les trouvera, mais bien en laissant le pays entre les mains des libéraux.

Le gouvernement national est le choix de la nation, non de M. Manion

"Par gouvernement national, nous comprenons que ce n'est pas nous, mais le peuple tout entier, les Canadiens ne veulent pas d'un gouvernement choisi par M. Manion, mais plutôt d'un gouvernement choisi par eux. C'est pourquoi ce ne sera pas un gouvernement national qui dirigera le pays après le 26 mars. Ce sera, au contraire, un gouvernement libéral, soit le seul en qui le peuple a confiance.

Les ennemis de M. King sont les ennemis du Québec

"Nous sommes aux côtés de M.

King pour beaucoup de raisons importantes: premièrement à cause de lui et de ses ennemis. Nous savons tous que depuis que MM. King et Lapointe ont décidé de fonder l'unité canadienne, leurs ennemis ont toujours été les mêmes. M. King a des ennemis qui le détestent parce qu'il nous aime, qu'il a de la bonté pour les Canadiens-Français. Nous, nous ne les détestons pas, mais nous en avons peur. M. Manion peut avoir honte de les nommer les hommes de son choix. Surveillez-les, les hommes de M. Manion, les ennemis de MM. King et Lapointe et vous verrez que ce sont des ennemis de la province de Québec.

"D'après les comptes-rendus des journaux, il est évident que le peuple portera de nouveau M. King au pouvoir. Mais cette réélection démontrera que le chef du parti libéral est fidèle à ses devoirs et remplit toutes les obligations que lui impose sa charge de premier ministre du Canada.

"Oui, M. King, vous allez retourner à Ottawa, le 26 mars, continuer l'oeuvre que vous avez commencée. Le peuple du Canada va remettre, encore une fois, sa destinée entre vos mains. Il sait que vous saurez en user consciencieusement et honnêtement. Le 26 au soir, vous verrez affluer dans la capitale les nouvelles vous annonçant la réélection de vos candidats et de votre gouvernement. Ce sera encore une fois le témoignage d'estime et l'hommage de tout un peuple."

Voices de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec a adressé à M. King, à l'occasion de l'assemblée d'hier soir, le message suivant: "La présidente et les membres de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec ont l'honneur de vous offrir leur entier dévouement et leurs meilleurs vœux de succès pour le triomphe de la belle cause libérale le 26 mars prochain.

Respectueusement,
"Idola Saint-Jean, présidente;
"Emilia-L. Lamarche, secrétaire."

King, c'est l'unité et c'est un roc contre lequel viendront se briser les ennemis de l'unité, dit M. Lapointe

(Suite de la page 1)

jour et nuit pas pour lui-même, mais pour son pays. C'est surtout un homme qui pense avant d'agir et je crois que c'est là l'important. Il veut faire à Ottawa non pas des gens qui agissent par passion et par tempérament, mais qui agissent par raison."

Faule enthousiaste

La foule à cette assemblée qui avait lieu au cœur du comté, dans la salle paroissiale de St-Charles de Limoilou était considérable et enthousiaste.

Nombreuses ovations

M. Lapointe et les quelques orateurs qui ont porté avec lui la parole, ont été ovationnés à plusieurs reprises.

L'hon. Adélard Godbout

M. Godbout, parlant avant le ministre de la Justice, dit tout particulièrement: "On s'inquiète en certains milieux de ce que fera M. Lapointe dans un prochain avenir. On nous le décrit déjà comme un homme dont la carrière s'achève. Je vous dis au contraire que cette période-là est encore éloignée. Pendant longtemps encore, M. Lapointe administrera, et avec une confiance redoublée de la part de ses concitoyens de la province."

L'unité libérale

Le premier ministre de la province fut aussi très explicite sur un point assez délicat de la lutte actuelle: "Je suis, dit-il, contre toute division du parti libéral dans la campagne actuelle. Seul, le candidat libéral officiel au pays, dans quelque comté que ce soit, est mon candidat. Prochainement je ferai porter ma voix dans toutes les parties de la province pour demander avec insistance, à tous nos amis, l'appui unanime pour le candidat officiel. Nulle part un candidat n'est libéral qui ne supporte pas le gouvernement King-Lapointe, et je le répète, un candidat qui n'est pas officiel est un candidat qu'on doit combattre. Mon propre frère serait-il candidat non-officiel que j'irais parler contre lui en faveur des King et des Lapointe, parce que j'estime que cette campagne est la plus importante de toutes celles entreprises depuis fort longtemps."

L'hon. C. G. Power

L'hon. M. Power, abordant le côté économique de la guerre du Canada, parla de la mission que M. Rosario Messier a été chargé d'accomplir à Ottawa pour la province de Québec, en représentant la province au conseil de la commission des achats de guerre. "Du 14 juillet 1939 — car tous vos comités ont commencé leurs approvisionnements avant la guerre, au 13 octobre 1939, dit M. Power, la commission a acheté pour \$61,000,000 par tout le Canada, dont \$17-

903,000 dans Québec. D'octobre 1939 à janvier 1940, il y a eu des achats de faits pour \$3,861,000 dont \$1,075,000 dans Québec, tandis que dans l'Ontario, où il y a plus de manufactures, nous n'achetions que pour \$748,000. Du 27 janvier au 27 février, nous avons encore placé nombre de commandes dans Québec pour l'aviation et autres besoins. En somme, depuis le commencement des hostilités, et même avant, la Commission des Achats militaires a placé dans notre province pour au-delà de \$46,000,000.

"A la Davis Shipbuilding, à Québec, poursuit le ministre des Postes, nous avons donné des contrats pour dix vaisseaux de \$530,000 chacun, soit un total de plus de \$5,300,000; chez Davis and Sons, nous avons donné quatre autres de ces vaisseaux au total de \$2,000,000. A la Morton Shipbuilding, à Québec, nous en avons encore cinq navires ont été commandés au coût total de \$2,500,000."

M. Power dit aussi qu'il l'arsenal de Québec, on augmentera la capacité de fabrication de munitions à un point de production de 300,000,000 de cartouches par année.

M. Lapointe

Après avoir rappelé à ses électeurs qu'il entreprendra sa 12e campagne électorale, "sans compter les petites élections par acclamation", le candidat dans Québec-Est cite St-Luc qui a dit: "Malheur à vous si tout le monde dit du bien de vous". Vous voyez dit M. Lapointe, qu'il n'y a pas de danger pour moi, car on ne dit pas du bien de moi partout dans le comté et dans la province.

Je crois que mes adversaires ont raison de m'en vouloir un peu: J'ai été un obstacle constant à l'épanouissement de leur carrière politique. Aussi bien, n'ont-ils pas voulu me donner une acclamation. Quelques-uns même m'injurient. Mais il y a des compensations. J'ai parcouru récemment avec M. Power les provinces de l'Ouest. C'est le représentant de Québec qui a été reçu là-bas triomphalement, partout. Les Canadiens-Français des autres provinces, religieux et laïcs, venaient nous trouver et nous remercier de les avoir sauvés l'autonomie dernière en remportant la victoire aux élections provinciales. Il leur a aussi dit leur admiration pour M. Power. Je leur répondais que j'étais fier, moi aussi, d'avoir à la tête de ma province un homme du prestige, de la valeur et des capacités d'Adélard Godbout.

"Partout, au cours de ce voyage, deux races venaient me saluer au passage. Ces témoignages-là nous font entendre certaines petites récriminations qui s'élevaient dans cette province, et qui sont causées par des gens

SUR L'ESTRADE AU RALLIEMENT LIBERAL DU FORUM



De gauche à droite: M. Alphonse Brodeur, vice-président de la Fédération nationale des femmes libérales et présidente du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales de Montréal, l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics du gouvernement fédéral, M. Grace Ritchie England, l'hon. M. King, l'hon. Raoul Dandurand, ministre d'Etat du Canada, Mme Pierre-F. Casgrain, Debout, à droite, le sénateur C. B. Howard. (Photo CANADA)

qui ne savent pas toujours ce qu'ils font.

"J'ai essayé, dans ma longue carrière, de cicatriser certaines blessures qui divisaient les deux grandes races de ce pays. Je savais que pour l'avenir et le salut de cette province il est nécessaire que nous abandonnions un idéal canadien. J'ai été trop témoin, pendant la dernière guerre, de blessures que l'on s'est infligées de part et d'autre, pour ne pas essayer d'empêcher semblables catastrophes au cours de la guerre actuelle. J'ai essayé de prêcher à nos compatriotes des provinces anglaises que dans Québec il y a certaines idées sur lesquelles nous sommes irréductibles, mais qu'il est aussi des moyens d'établir des compromis. Je crois avoir été heureux dans cette prédication. En 1917, tout le reste du Canada était contre Québec. Aujourd'hui, tout le reste du Canada est avec Québec et Québec est avec le reste du Canada.

Nous sommes tous frères

"La seule question qui intéresse les Canadiens français actuellement, qui possède leur âme, c'est la question de la guerre. La seule question qui importe dans cette élection c'est de savoir quels sont les hommes que les Canadiens veulent avoir à la tête du pays."

"Quels hommes? Je sais que dans Québec-Est le vote sera presque unanime et dans les autres comtés de la province et dans presque tout le reste du pays. L'opinion semble tellement unanime pour King dans cette campagne que je crains que le parti conservateur va être annihilé. Et je suis sérieux en craignant cela. Je le regretterais car je suis en faveur des deux partis; j'ai toujours cru aux partis politiques beaucoup plus qu'aux groupes et "groupuscules".

M. Lapointe explique que le Canada a déclaré la guerre librement parce qu'il est parvenu à l'indépendance politique grâce au Statut de Westminster. Ce que nous n'avions pas en 1914. Nous sommes associés à la Grande-Bretagne et à la France et nous avons déclaré la guerre pour défendre comme ces deux grandes nations les droits de la démocratie et de la liberté. La guerre est une calamité, mais il y a une autre calamité qui serait plus grande. Ce serait celle de la domination de la civilisation occidentale par les dictateurs qui empoisonnent les sources de la pensée et de la moralité dans le monde afin de répandre le mensonge. Nous ne voulons pas de cela au Canada. Le Canada est une nation, et c'est comme nation qu'il participe au conflit. Il entre avec les autres dans la guerre totale, comme disent les dictateurs. C'est aussi une guerre sociale, une guerre économique, une guerre d'économie nationale et d'économie internationale. Cela peut être très long. Aussi faut-il penser à ce que nous ferons dans un an, deux et trois ans.

Il faut conserver nos ressources afin de pouvoir endurer tout le temps que le conflit durera. Le ministre des Finances, mon bon ami Ralston que nous avons été chanceux de savoir, n'a pas fait son budget sans consulter les directeurs de la Banque du Canada. Il les avait à ses côtés afin de savoir jusqu'où il pouvait aller. Nous participons selon nos moyens, et c'est ce que nous allons continuer de faire. Nous ne ferons pas de saut dans l'inconnu. Nous ne mettrons pas le Canada en banqueroute. Et c'est parce que nous voulons aider efficacement que nous agissons ainsi.

Sans cette sagesse élémentaire nous ne pourrions pas continuer cette lutte. Vous devez donc avoir dans la administration des hommes qui se laissent guider par la raison plutôt que par passion ou tempérament. M. King est celui qui pense avant d'agir et c'est de ces hommes-là dont nous avons besoin dans les circonstances. Le recrutement est volontaire et il va rester volontaire.

Il a été très heureusement fait jusqu'ici. La jeunesse du Canada a répondu avec générosité. Nous avons

une "waiting list" de 2,000 volontaires qui attendent de se joindre aux couleurs. Si un gouvernement ne compte pas de stupidités, comme il y en eut malheureusement en 1914, la guerre peut se faire au Canada sans panique.

M. Manion a colporté par tout le pays une fausseté au sujet de ce régiment des Seaforth Highlanders qui seraient partis de Vancouver dernièrement, vêtus seulement de sous-vêtements de coton.

C'était une fausseté. Il a été prouvé que cela n'était une, mais M. Manion continue de colporter cela. J'estime que c'est là une cruauté. On ne devrait pas dire aux mères que leurs fils partent pour la guerre mal habillés, quand cela est faux. Hier, à Montigny, M. Manion parlait d'une assemblée de conservateurs et disait: "Les soldats sont mal habillés, mal nourris, mal traités". Et on me rapporte qu'un soldat qui se trouvait dans l'assemblée dit à M. Dorion: "Vous mentez, monsieur, nous sommes bien habillés, bien nourris et bien traités." D'autres orateurs ont répandu dans Québec que pour faire embarquer les soldats à Halifax il avait fallu en faire fusiller quelques-uns. Ce n'est pas la seule fausseté, c'est une trahison. Le monsieur qui a dit cela pourrait être martyr, mais qu'on sache que certaines paroles prononcées maintenant dans la campagne ont été enregistrées et que leurs auteurs pourront le regretter. On fait plaisir à qui en disant cela? A Berlin. Là-bas il y a des gens qui s'appellent des "Lord Haw-Haw" et dont la fonction est de ramasser les calomnies débitées dans le pays pour les répandre par radio en Europe et même en Amérique.

M. Lapointe dit aussi que quatre heures après la déclaration de l'état de guerre au pays, une commission avait été formée pour le contrôle des prix et du commerce des articles de première nécessité. Ce n'était pas trop tôt, dit-il. Deux jours plus tard, nous recevions des télégrammes au sujet de la rareté du sucre. Le 20 septembre, on avait vendu au Canada 30,000,000 de livres de sucre de plus qu'en septembre 1938. Les raffineurs de sucre ont été convoqués à Ottawa et on leur a demandé de mettre sur le marché 25,000,000 de livres de sucre immédiatement. Les débiteurs de sucre en ont aussi été convoqués et nous avons assuré la population contre une disette de sucre. La Grande-Bretagne a acheté tout le sucre brut des colonies anglaises où nous comptons pour notre propre approvisionnement. Nous avons obtenu par arrangement de faire notre provision. Vous avez la certitude qu'il n'y aura pas de panique ni de "holding", comme on dit, dans vos approvisionnements. Les contrôleurs à Ottawa servent gratuitement. Il en est du sucre comme de la laine. Il en est du sucre comme de la laine, du cuir, du beurre, etc. Les marchés financiers nous avons fait tout cela sans le crier sur les toits. Et il n'y a pas de politique là-dedans. D'ailleurs, c'est juste.

Les conservateurs paient leurs taxes comme les autres citoyens, tout le monde doit être sur le même pied. Nous ne faisons pas ce qui a été fait de 1914 à 1918. Nous croyons que c'est agir avec justice.

Au cours des dernières élections, lorsque le régime Bennett revint devant le peuple après avoir tant attendu, on assista à plusieurs nominations de ministres sur le banc au Sénat et dans d'autres belles positions. Nous nous revenons devant le peuple mais nous sommes tous restés là. C'était notre devoir de rester là. En 1935, la moitié du cabinet Bennett se fit passer. Il y eut trois ministres de Québec, MM. Durand, le Baner, M. Sauvé au Sénat; M. Dupré resta pour sauver l'espoir. On dit souvent: "Quand un navire est pour couler, les rats le désertent". Il n'y a pas de rats dans l'administration King dont le navire ne va pas couler. Au contraire, il prend la haute mer et

il vogue déjà avec au grand mat le drapeau de l'unité nationale.

M. Lapointe cite, à ce moment de son discours un mot de M. Manion prononcé le 8 mars 1920 (Hansard, 8 mars, page 213): "Je crois, disait le chef de l'opposition (M. Manion) que ce gouvernement d'Union est le meilleur que le Canada ait jamais eu encore." Ce n'était pas ce que nous pensions en 1920 ni ce que nous pensons encore aujourd'hui, comment le ministre de la Justice qui réserve sur ce gouvernement d'Union de 1917, une appréciation pour plus tard.

J'aimerais savoir quels seront les membres du cabinet d'union que préconise M. Manion. Allez-vous voter les yeux fermés? Au moins, en 1917, on vous avait proposé des hommes déjà nommés, et non pas des fantômes.

Ici, encore, M. Lapointe dit que Sir Robert Borden lui offrit d'entrer dans un cabinet d'union mais qu'il refusa.

Sir Robert, leur ancien chef à ces conservateurs, avait une bien meilleure opinion de moi qu'ils n'en ont eux, dit-il.

Si nous avons parlé de conscription dans cette campagne, ajoute-t-il plus loin, ce n'est pas nous qui en avons soulevé le cri les premiers. Il y a quelques mois, je disais quitter Ottawa pour venir me joindre à M. Godbout afin de répondre à celui qui nous attaquaient en disant que King et Lapointe allaient passer la conscription.

Nous allons rester là. Je ne suis pas capable de laisser mon travail, mais si les électeurs de Québec-Est croient qu'un autre homme peut faire le travail que je fais, ils n'ont qu'à voter contre moi. Je suis la parce que je suis obligé de répondre à la confiance qu'on me témoigne. Mais pour que je continue il faut que je sente la province derrière moi.

Aux jeunes, je demande avant qu'ils ne votent le 26 mars, de penser sérieusement à ceci: Quels sont les hommes qui peuvent mieux les protéger à Ottawa dans ces temps difficiles. Qu'ils y réfléchissent aussi avant d'applaudir les instituteurs.

En terminant, M. Lapointe dit qu'il fait sienne la devise de la Police Montée du Nord-Ouest: "Maintenir le droit". Cette devise française, il la vit, récemment à Régina, dans une caserne de la Police qui a titre de ministre de la Justice il administre à Ottawa. Puis évoquant la grande figure de Laurier auquel il a succédé en 1919 dans Québec-Est, M. Lapointe dit: "Laurier me montre encore le chemin. Le souvenir de Laurier est pour moi un flambeau. Je resterai fidèle à Laurier comme aux traditions libérales de Québec-Est où elles sont si bien établies."

Abrogation des lois 19 et 20

(Suite de la page 1)

bill No 5. Plus tard, en octobre, il permit aux ouvriers le rappel des bills 19 et 20.

Les projets de loi de M. Rochette sont passés, cet après-midi, en première lecture non sans quelque objection de la part de M. Duplessis.

La séance

M. Bernard Bissonnette ouvre la séance à trois heures.

Plusieurs bills privés sont présentés, dont celui qui a pour objet d'amender la charte de la ville de Rouyn et pour paraitre M. Paul-O. Goulet (Témiscamingue).

Une loi "nuisible"

L'hon. Edgar Rochette propose la 1ère lecture de la loi abrogeant la loi relative à la mise en valeur des ressources naturelles de la province (le bill numéro 5).

M. ROCHETTE: M. l'Orateur, je demande le rappel de cette loi qui a été nuisible au développement des ressources naturelles de la province. Je donnerai des explications à la Chambre demain et démontrerai ce que je viens d'affirmer.

M. DUPLESSIS: Il n'y a pas de discussion possible à la 1ère lecture d'un bill et si le ministre continue de réclamer le droit de répondre.

M. ROCHETTE: J'ajoute que cette loi a été amendée le droit pour le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'empêcher de cette loi les compagnies de fiducie et de fidéicommissaires, si le juge à propos. Je demande donc l'abrogation de cette loi qui a eu pour effet de tuer le développement des ressources naturelles de notre province.

M. DUPLESSIS: La loi a été adoptée dans l'intérêt des ressources naturelles de la province.

M. ROCHETTE: Je soulève la question d'ordre. Il ne peut y avoir de discussion à la première lecture d'un bill, après les explications de celui qui le présente.

M. DUPLESSIS: Le ministre est entré dans une controverse et j'ai réclaté le droit de lui répondre.

M. BISSENETTE: Si un ministre demande l'abrogation d'une loi, il a le droit de la critiquer. La critique de l'hon. ministre du Travail et des Mines est du reste, si anodine que la discussion pourra se faire, suivant les règlements, à la 2e lecture. Je maintiens le point d'ordre.

M. BISSENETTE: Oui.

Le bill subit sa 1ère lecture.

Au tour du bill No 20

L'hon. Edgar Rochette propose la première lecture de la loi abrogeant l'article 11a de la loi des conventions collectives.

"Cet article, dit-il, exemptait le gouvernement et ses entrepreneurs de l'obligation de payer à leurs ouvriers les salaires fixés par les conventions collectives. Il a causé un tort considérable à la classe ouvrière et j'en demande le rappel."

M. DUPLESSIS: — Je ne veux pas aller à l'encontre de votre décision. M. l'Orateur, mais nous ne pouvons étudier un bill avant sa distribution.

M. ROCHETTE: — J'ai demandé que le bill soit distribué et je suis surpris que le chef de l'opposition ne l'ait pas. Il s'agit tout simplement de l'abrogation de l'article dont je viens de parler.

M. T.-D. BOUCHARD: — Le bill est sur le bureau de la Chambre et je viens de l'y trouver.

M. DUPLESSIS: — Il n'y était pas ce matin.

M. BISSENETTE: — La première lecture d'un bill, qui est une formalité, peut se faire même avant la distribution du projet de loi.

Le bill subit sa première lecture.

Même sort au bill No 19

Le ministre du Travail propose la première lecture de la loi abrogeant l'article 15a de la loi des salaires raisonnables.

M. ROCHETTE: — Le but de cette loi est identique à celui qui vient de subir sa première lecture. L'article 15a exemptait le gouvernement et ses entrepreneurs de l'obligation de payer les salaires de l'office des salaires raisonnables à leurs ouvriers. La encore, il y a eu injustice et je demande l'abrogation de cet article.

M. DUPLESSIS: — Il est inexact de dire que la classe ouvrière a souffert d'injustice par cette loi.

M. BOUCHARD: — M. l'Orateur, je demande que l'on respecte votre décision à l'effet qu'aucune discussion n'est permise à la première lecture d'un bill.

M. BISSENETTE: — A l'ordre. Le bill subit sa première lecture.

Le budget de Montréal

L'hon. Oscar Drouin propose la première lecture de la loi concernant le budget de la cité de Montréal.

M. DROUIN: — La charte de la cité de Montréal oblige l'administration de préparer son budget pour le 15 mars. La cité nous a demandé d'attendre ce délai au 26 mars. Comme le délai expire cette semaine, je suis certain que le chef de l'opposition ne s'opposera pas à l'adoption des 3 lectures aujourd'hui afin que le bill puisse être envoyé au Conseil législatif pour jeudi, le 14.

M. DUPLESSIS: — Avons-nous le droit de faire cela?

M. BISSENETTE: — Oui, pour une mesure d'urgence.

M. DUPLESSIS: — Très bien. Le ministre des affaires municipales et le maire de Montréal m'ont demandé de consentir à l'adoption des trois lectures et l'Union Nationale est prête à aider la cité de Montréal.

Le bill subit ses 1ère et 2e lectures. La Chambre se forme en comité plénier pour étudier le bill et M. Valmore Bienvenue, vice-président de la Chambre et président des comités, prend le fauteuil, aux applaudissements de ses collègues.

M. CAMILLIEN HOUE: — Je propose un amendement au paragraphe 1e du bill, afin de faire disparaître toute équivoque quant au droit de la cité de Montréal de percevoir la taxe de vente pendant la période qui s'étendra entre le 15 mars et le 26 mai.

M. DROUIN: — Nous n'avons pas d'objection.

M. J.-A. FRANCOEUR (Mercier): — Pourquoi le bill autorise-t-il la cité à percevoir des taxes?

M. CAMILLIEN HOUE: — Les taxes ne sont impossibles que si le budget est adopté. Or, pendant quelques jours, le budget ne sera pas adopté. Nous voulons donc donner le droit à la cité de percevoir les taxes autorisées par la charte, pendant cette période du 15 mars au 26 mai.

M. DROUIN: — Quand Montréal a voulu imposer une taxe de vente, j'ai voté contre. Je croyais et je crois encore que c'est une taxe qui devrait être imposée par le fédéral.

M. J.-A. FRANCOEUR: — Le chef de l'opposition a pris en la taxe de vente de Montréal et il ne l'a pas tenu durant les trois années de son régime.

M. DUPLESSIS: — J'ai fait amender la charte de Montréal en autorisant le conseil municipal à rappeler cette taxe.

M. GORDON HYDE (Westmount): — Je suggère un amendement à l'effet que la cité ne pourra imposer, du 15 mars au 26 mai, que les taxes autorisées par la charte.

M. CAMILLIEN HOUE: — Je puis assurer l'hon. député d'Westmount que je ne permettrai rien qui soit contraire à la charte dans l'administration de Montréal, en autant que mon autorité est concernée.

L'HON. M. DROUIN (après avoir consulté M. Hyde): — L'hon. député de Westmount n'insiste pas sur son amendement.

ECHOS de la Session Provinciale

L'hon. Pierre-Emile Côté a présenté à la Chambre, aujourd'hui, le rapport de la Régie provinciale de l'électricité. Il y aura encore un rapport de la Régie à placer dans les archives de la province puis cette commission, instituée par l'hon. L. A. Taschereau et chargée par l'hon. Maurice Duplessis, subira de nouvelles modifications.

Le bill du budget de Montréal sera adopté jeudi après-midi par le Conseil législatif qui reprend ses séances ce jour-là. Comme il faut la sanction royale pour y donner force de loi, le bill sera sanctionné jeudi après-midi par Son Excellence sir Eugene Fiset, lieutenant-gouverneur. Ce sera la première fois que sir Eugene présidera à cette cérémonie.

Réponse du Dr Manion à l'hon. Howe

Il accuse le ministre d'avoir profité de certains contrats majorés

Cornwall, Ont., 12. (P.C.) — Le chef conservateur, M. Manion, a accusé, ce soir, le ministre du Transport, l'hon. Howe de faire un mensonge grossier quand il insinue que lui, le Dr Manion est associé à un groupe de profiteurs désireux de répéter leurs exploits de la Grande Guerre.

"De quel côté des intérêts financiers sont-ils durant les présentes élections?" demanda le Dr Manion. Le parti national conservateur ne reçoit pas beaucoup d'argent des capitalistes parce que le Dr Manion a déclaré qu'il travaillerait pour le bien-être du peuple.

Le chef conservateur a parlé devant une foule d'environ 3,000 personnes à l'arsenal de Cornwall. Il a demandé à l'hon. Howe combien il avait fait d'argent dans des contrats dont le coût avait été majoré.

Répondant au discours que l'hon. Howe a adressé à la radio, d'Ottawa, samedi soir, le Dr Manion a nié que la loi des mesures de guerre constitue la seule entrave à la liberté de parole pendant la campagne électorale, car, dit-il, on a refusé de radio-diffuser des assemblées politiques. Il a ajouté que les ministres du cabinet libéral ne disaient pas la même chose dans la province de Québec que dans les autres provinces et qu'ils essayaient d'isoler cette province du reste du Canada et de la garder pour eux tout entière.

Le Dr Manion parlera demain à Kingston, Ont.

M. Euler répond à une accusation

"Les conservateurs ont eu plus de contrats de guerre que les libéraux"

Mount Forest, Ont., 12. (P.C.) — L'hon. W.-D. Euler, ministre du Commerce et de l'Industrie, a nié, ce soir, que la participation ait influencé l'émission des contrats de guerre et a affirmé que tous les contrats ont été accordés d'après les directives de l'Office des approvisionnements de guerre, dirigé par M. Wallace Campbell, un conservateur. Le ministre parlait à ce moment à une réunion électorale tenue en faveur du docteur J.-K. Blair, candidat libéral dans Wellington North, et de M. Walter Harris, candidat dans Grey Bruce.

M. Euler a ajouté "que depuis le début de la guerre les conservateurs ont même obtenu plus de contrats que les libéraux. Dans aucun cas, bien que plus de trois mille contrats aient été accordés, nous n'avons rejeté la recommandation de l'Office. C'est la meilleure réponse qui puisse être donnée à l'accusation de partialité."

La dissolution des chambres était nécessaire immédiatement après le vote de censure de l'Assemblée législative, a continué M. Euler. Il rappelle que tous les ministres se présentaient devant le peuple.

"Ce n'est pas comme en 1935, dit-il, alors que six des ministres de M. Bennett désertèrent le navire en perdition — ils n'avaient pas confiance en eux-mêmes et le peuple n'avait pas confiance en eux."

Tous les ministres se présentent

Ce n'est pas comme en 19

Les Bruins de Boston retournent en première position

WISEMAN DONNE UNE VICTOIRE 2-1 AUX BRUINS

Eddie compte le but décisif moins de deux minutes avant la fin

Boston, 12. (P.A.) — Les Bruins de Boston sont revenus d'en arrière ce soir pour remporter une victoire 2-1 sur les Rangers de New-York dans un match qui a pratiquement décidé de la première place du classement de la ligue Nationale. Ce triomphe a permis aux Bruins de remonter en tête, avec une avance d'un point sur les Rangers.

Les Bruins sont pratiquement assurés de rester en tête parce que, même s'ils perdent aux mains des Rangers jeudi à New-York, ils pourront compenser pour cette défaite en battant les Canadiens dimanche au dernier match de la saison régulière.

Eddie Wiseman, le vétéran ailier droit obtenu dans un échange pour Eddie Shore, a été le héros du match, lorsqu'il a compté le but décisif moins de deux minutes avant la fin du match, après avoir reçu une passe d'Al Jackson. Une foule de 16,304 spectateurs a acclamé Wiseman longtemps après son exploit.

Les Rangers ont pris les devants à la première période grâce à un but de Ott Heller, qui a déjoué Frank Brimsek avec un lancer de loin.

Milt Schmidt a aidé Bobby Bauer à égaliser le score peu après le début de la deuxième période. Schmidt a contourné Murray Patrick et après être allé derrière le filet, il a passé à Bauer, qui a déjoué Dave Kerr aisément.

Trois punitions seulement ont été infligées à chacun des deux clubs. Bryan Hextall a attrapé une majeure lorsqu'il a frappé Red Hamill dans un coin de la patinoire.

SON BUT DONNE LA PREMIERE PLACE AUX BRUINS



Le vétéran Eddie Wiseman a joué le rôle de héros hier soir à Boston lorsqu'il a compté à la troisième période un but qui a donné aux Bruins une victoire 2-1 sur les Rangers de New-York. Cette victoire assure pratiquement la première place de la N.H.L., aux détenteurs de la coupe Stanley.

Concordia et Verdun reprennent leurs hostilités ce soir

Une victoire permettrait à Verdun de passer en finale contre les Royaux — Concordia sera probablement privé des services de Larochelle

Le Concordia sera probablement privé de Marcel Larochelle, le robuste joueur de défense qui a attrapé une punition d'un match lorsqu'il a bousculé l'arbitre Dinty Moore à la fin de la première période de dimanche, que Verdun a gagnée 5-0. D'après les règlements de la Q.A.H.A., une telle punition amène la suspension automatique d'un match au joueur puni.

Dans la saison régulière, Hugh Tracey de Verdun et Johnny Wilkinson d'Ottawa avaient tous deux été suspendus pour un match par suite d'une bataille qui leur avait valu une punition de match chacun.

Si Larochelle ne joue pas ce soir, le gros Pete Jotkus sera à la défense en compagnie de Guy Francoeur, le partenaire habituel de Larochelle. Gérard Cormier prendra la place de Jotkus à l'aile droite d'une ligne d'avants avec Laurant Laframboise et Jacques Carignan.

Jean-Paul Elie, le vétéran joueur de défense des Leafs, a été blessé à un genou dimanche, mais il sera dans l'alignement quand même ce soir. Dave Campbell, l'instructeur de Verdun, n'est pas trop confiant, en dépit de la victoire décisive que les Leafs ont remportée dimanche. Les Leafs ont d'avis que le Concordia est un club puissant qui n'a pas joué sa partie habituelle dimanche. Campbell croit que si les Leafs battent Concordia, son club donnera du fil à retordre aux Royaux en finale. Les arbitres de ce soir seront probablement les mêmes qu'au dernier match de la série internationale-Américaine. Grâce à cette victoire, les Indiens sont passés en deuxième position de la section de l'Est, un point en avant des Aigles de New-Haven, qui étaient inactifs ce soir.

HOCKEY AMATEUR

Résultats d'hier soir:
Finale Junior district d'Ottawa: Hull 8, Smiths Falls 1.
(Chaque club a gagné 1 match dans la série 2 de 3.)
Finale Junior district d'Ottawa: Perth 11, Cornwall 0.
(Premier match, série 2 de 3.)

PHILADELPHIE EST BATTU A SPRINGFIELD

Springfield, 12. (P.A.) — Les Indiens ont battu les Rangers de Philadelphie par un score de 3 à 2 ici ce soir dans la série de la ligue Internationale-Américaine. Grâce à cette victoire, les Indiens sont passés en deuxième position de la section de l'Est, un point en avant des Aigles de New-Haven, qui étaient inactifs ce soir.

L'équipe d'étoiles de la Nationale

Par James Burchard "World-Telegram", New-York.

Équipe	Position	2ème Équipe
Kerr (Rangers)	but	Brimsek (Boston)
Coulter (Rangers)	déf. droite	Goodfellow (Chicago)
Clapper (Rangers)	déf. gauche	Seibert (Chicago)
Schmidt (Boston)	centre	N. Colville (Rangers)
Hextall (Rangers)	aile droite	Bauer (Boston)
Blake (Canadiens)	aile gauche	Dumart (Boston)
Ros (Boston)	gérant	L. Patrick (Rangers)

Hockey de la semaine

Nationale	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Américain	1	4	2	—	—	—	—
Boston	1	4	2	—	—	—	—
Canadien	1	3	2	—	—	—	—
Chicago	6	2	2	—	—	—	—
Détroit	—	0	8	—	—	—	—
Rangers	—	4	1	—	—	—	—
Toronto	—	5	1	—	—	—	—
Int.-Am.	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Cleveland	4	4	2	—	—	—	—
Herby	4	2	6	—	—	—	—
Indianapolis	7	1	3	—	—	—	—
New-Haven	4	0	9	—	—	—	—
Philadelphie	2	5	2	—	—	—	—
Pittsburgh	—	4	—	—	—	—	—
Providence	—	4	8	—	—	—	—
Springfield	—	1	2	—	—	—	—
St. Louis	—	1	2	—	—	—	—

LACHINE EGALE LES CHANCES CONTRE BOSTON

Les Rapides triomphent 4-3 — Match décisif demain à Boston

Lachine, 12. (P.C.) — Les Rapides de Lachine ont égalé les chances de leur série de deux de trois avec les Olympiques de Boston, en semi-finale des éliminatoires de la ligue Provinciale, ce soir, en battant les Olympiques 4-3 au deuxième match de la série. Boston a gagné la première joute 3-2. Le match décisif sera disputé jeudi soir à Boston et le vainqueur de la série rencontrera ensuite les Red Raiders de Sherbrooke à la finale pour le championnat.

La ligne Benison-Bastien-James fut opposée à celle de Boston composée de Foster, Guibord et Thompson. Durant les premières minutes le trio local mena le jeu à une vive allure et Frazier ne manqua pas d'ouvrage. Mais le gardien de buts des Olympiques fut invincible, parant de nombreux lancers faits par le trio de Lachine ainsi que de Tudia. Ce dernier et Walsh levèrent les bâtons et furent bannis. Il n'y eut rien d'envolant pendant qu'ils purgeaient leurs punitions. Lorsque les clubs furent au complet les Rapides reprirent l'attaque et à la huitième minute du jeu Patsy Seguin n'avait pas encore fait un arrêt. Benison fonce et Frazier lui fit perdre la rondelle au moment où il allait pour lancer. Benison fut accablé en voulant prendre le rebond et Lachine décrocha un lancer de punition. Fernand Majeau fut choisi pour faire le lancer et il tira juste pour compter en 10.54 minutes de jeu. Majeau et Foster se bousculèrent et furent séparés avant que l'affaire aille trop loin. Les Rapides continuèrent de lancer des attaques de cinq joueurs mais au plus fort de l'offensive, Demers fut puni. Pour la première fois, Seguin fut fort occupé. Foster égala le score en déjouant Seguin en 15.48 minutes. Demers était encore au pénitencier. Jeremiah fut puni pour avoir fait tomber un adversaire et quelques secondes plus tard, Demers reprenait sa position. Jeremiah termina sa punition mais Demers et Feeley furent ensuite punis pour avoir échangé des coups de coudes. Ils furent rejoints par Walsh et Tudia et lorsque la période se termina chaque club n'avait que quatre joueurs sur la glace.

Deuxième période

Lachine prit l'avantage en moins d'une minute lorsque Tudia compta sur un bel effort individuel. Desrochers fit la première charge des Olympiques mais Seguin fut alerte et ne se laissa pas prendre. Jeremiah fonce après avoir accepté une passe de Fitzgerald mais encore une fois Seguin fut trop habile pour se laisser prendre. Foster décrocha la première punition de la période pour avoir fait tomber un adversaire. Les arbitres commencèrent à se montrer sévères. Les Rapides continuèrent de presser mais Frazier résista avec acharnement à leurs tentatives. Lachine prit un avantage de deux points en 11.15 minutes lorsque Tudia compta sur une passe de Demers. Les Olympiques furent agressifs mais leurs charges se brisaient sur la défense de Lachine. Moe Hurwitz se signala avec un bel effort individuel mais un hors jeu l'arrêta. Les Rapides gardèrent la rondelle dans le territoire de Boston mais Frazier ne fut pas facile à déjouer. Guibord compta sur une passe de Foster. Vers la fin de la période les joueurs avaient l'air fatigués.

Troisième période

Les Rapides continuèrent de forcer le jeu et Hurwitz lança un coup difficile que Frazier écarta avec habileté. Les Olympiques eurent leur tour à l'attaque mais Seguin ne se laissa pas prendre. Un peu plus tard, Frazier fut encore l'occasion de se signaler. Lachine prit finalement un avantage de deux points lorsque Pidoock compta sur des passes de Millar et Seguin. Demers lança mais la rondelle toucha au bâton d'un joueur adverse pour retomber en dehors du filet. Les Olympiques donnèrent de l'ouvrage à Seguin, qui continua de se signaler dans les filets. Demers fut puni pour avoir retenu un adversaire. Moe Hurwitz s'avança sur Frazier qui para son lancer. Jeremiah prit le rebond et après une série de passes avec Garçon, il donna la rondelle à Fitzgerald qui déjoua Seguin. Lachine avait alors un joueur au pénitencier. Les Olympiques forcèrent le jeu pour égaliser le score mais Foster leur fit perdre espoir lorsqu'il fut puni pour avoir fait tomber un adversaire. Stubbs fut ensuite puni pour avoir fait tomber Majeau. Avant le son du timbre, James manqua un filet ouvert.

BOSTON.

Buts: Frazier; défenses: Splaine et Stubbs; centre: Foster; ailes: Guibord et Thompson. Substituts: Pallen, Desrochers, Walsh, Garçon, Fitzgerald, Anderson, Feeley, Jeremiah.

LACHINE.

Buts: P. Seguin; défenses: Tudia et Demers; centre: Benison; ailes: Bastien et James. Substituts: Millar, J. Seguin, Baker, Hurwitz, Pidoock, Majeau, Hayes, Terriault.

Arbitres: Wilcox et Cleary.

Première période

1—Lachine, Majeau (lancer de punition) 10.54
2—Boston, Foster (Anderson) 15.48
Punitions: Demers 2, Walsh 2, Tudia 2, Jeremiah, Feeley.

Deuxième période

3—Lachine, Tudia 8.25
4—Lachine, Millar (Demers) 11.15
5—Boston, Guibord (Foster) 17.41
Punitions: Foster.

Troisième période

6—Lachine, Pidoock (Millar, Seguin) 6.30
7—Boston, Fitzgerald (Jeremiah) 8.47
Punitions: Demers, Foster, Stubbs.

Sherbrooke élimine Valleyfield dans la Provinciale Sr.

Des scènes tumultueuses à la troisième période

Valleyfield, 12. (P.C.) — Les Cavaliers Rouges de Sherbrooke ont remporté le droit de prendre part à la finale de la Ligue Provinciale Senior en battant les Braves de Valleyfield par un score de 9 à 0 dans une joute fort mouvementée disputée ici ce soir. Cette victoire donne à Sherbrooke la série par 3 à 1.

Les visiteurs ont compté trois points à chaque période et Guido Roy, Peterson ainsi que Forsey ont pris chacun deux buts. Le premier a aussi obtenu une assistance. Hank Harris a pris un but et deux assistances pendant que Maher et Piché ont remporté chacun deux assistances. Bastarache a compté l'autre point des vainqueurs.

Ce fut une procession presque continue au pénitencier et les arbitres ont imposé 26 punitions. Maher a décroché une majeure et Boyer, après avoir été puni deux fois à la deuxième période a ensuite été banni du jeu avec une punition de mauvaise conduite pour le match.

À la troisième période, spectateurs comme joueurs ont manifesté. Au début une pluie d'une dizaine de pieds de long fut lancée à l'arbitre Senechal mais heureusement elle ne l'atteignit pas, tombant à un pied de lui. Plus tard on lança toutes sortes de débris sur la glace et lorsque le jeu fut repris une bagarre éclata entre les joueurs et la police dut s'en mêler pour rétablir la paix. Réalisant que la foule était furieuse les arbitres décidèrent de finir la partie alors qu'il restait un peu plus d'une minute à jouer.

Première période

Les Cavaliers Rouges forcèrent le jeu durant les premières minutes et avec Philbin donnant le ton la défense des Braves fut solide. L'attaque de Sherbrooke dut ralentir lorsque Ryan fut puni mais Tourville, interceptant une passe, lança de loin et déjoua Lascelles, qui n'eut pas le temps de voir venir la rondelle. Dion tira deux coups de fusil difficiles lorsque les Braves attaquèrent mais les Braves furent chassés car un autre point faillit être compté contre eux. En effet un lancer de Ryan toucha le poteau du filet. Tourville fut puni et les Braves donnèrent de l'ouvrage à Dion pendant deux minutes. Joannette fut surtout actif. Moins d'une minute après le retour du joueur de défense, les Cavaliers Rouges comptèrent de nouveau, alors que Forsey prit un but, forçant Lascelles à venir à lui pour ensuite faire un lancer précis. À l'attaque suivante Lascelles ne se laissa pas prendre par Tourville. Durant les dernières minutes chaque côté eut son tour à l'attaque.

Deuxième période

Harris donna un quatrième point aux Cavaliers Rouges, comptant au cours d'une mêlée en avant des filets. Leduc fonce et pénètre la défense mais lança sans précision. Boyer et Bastarache furent punis et Legault alla les rejoindre. Lascelles para un lancer de Piché. Ensuite Peterson compta lorsque Lascelles fut arrêté la rondelle avec sa figure. Boyer et ensuite Maher furent punis. Maher protesta contre sa punition, une majeure, pour avoir frappé Philbin, et plusieurs joueurs ainsi que des spectateurs commencèrent à se battre. Joannette se mêla au combat et décrocha une punition mineure. Le jeu reprit, Forsey fut puni mais les Braves, quoique jouant cinq contre trois, ne purent prendre Dion en défaut. Sherbrooke compta un autre point avant le retour de Forsey, Guido Roy comptant sur un effort individuel. Peterson renversa Boyer et lorsque ce dernier se releva il lui appliqua un coup de poing à la mâchoire. En premier lieu Boyer décrocha une punition majeure et plus tard il fut banni de la partie pendant que Peterson s'en tirait avec une mineure.

Troisième période

Les clubs avaient chacun quatre joueurs sur la glace à la reprise du jeu. Tourville fonce et alla tomber dans les filets de Lascelles. Les Cavaliers Rouges devinrent plus agressifs lorsque Sunstrum fut puni. Le jeu fut arrêté lorsque une planche de 10 pieds de long tomba à côté de l'arbitre Senechal. Les punitions se succédèrent après la reprise du jeu et la foule commença à lancer toutes sortes de débris sur la glace. Les Braves forcèrent mais Dion ne se laissa pas déjouer. Une fois, il sortit de son filet pour aller chercher la rondelle qui se trouvait en arrière et la donna à un camarade. Guido Roy compta en 7.52 et moins d'une minute plus tard Sherbrooke prit un autre but lorsque Joannette lança dans le filet en voulant briser une attaque menée par Roy. Deux autres morceaux de bois furent lancés sur la glace et encore une fois le jeu fut arrêté pendant que la police recherchait les coupables. Forsey compta de nouveau pour Sherbrooke. Bastarache renversa Howarth et décrocha une punition. Alors qu'il restait deux minutes à jouer, la procession au pénitencier se continuait. Sunstrum et Burke se mirent à argumenter et une mêlée générale s'en suivit. Joannette, Ryan et Sunstrum furent punis et la bagarre reprit au pénitencier. La police eut de la difficulté à rétablir la paix. Il restait un peu plus d'une minute à jouer et pour éviter la continuation des hostilités,

LE HOCKEY

Hier soir
LIGUE NATIONALE
Boston 2, Rangers 1.
LIGUE INT. AMERICAINE
Springfield 3, Philadelphie 2.
LIGUE PROVINCIALE
(Semi-finale)
Sherbrooke 9, Valleyfield 0.
(Sherbrooke gagne la série, 3 matches à 1).
Lachine 4, Boston 3.
(Chaque club a gagné un match dans la série 2 de 3).

Le soir
LIGUE SENIOR
(Semi-finale)
Concordia vs Verdun.
(Verdun mène 2-1 dans la série 2 de 3).

LIGUE INT. AMERICAINE
Providence à New-Haven
Herby à Philadelphie.
Cleveland à Pittsburgh.
Q.A.H.A. INTERMEDIAIRE
(Semi-finale)
Windsor Mills à Québec.
(Premier de 2 matches, total de buts à compter).

Les classements
LIGUE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. Pts
Boston 45 20 12 4 163 96 64
Rangers 47 27 11 9 136 77 63
Toronto 45 23 12 6 116 82 58
Chicago 46 21 19 6 105 116 48
Detroit 48 16 24 6 86 119 39
Cleveland 43 24 14 5 120 120 38
Canadiens 46 10 31 5 84 152 25

LIGUE INT. AMERICAINE
Section Est
J. G. P. N. P. C. Pts
Providence 51 27 16 8 157 125 62
Springfield 53 23 24 6 158 149 61
New-Haven 51 24 24 3 160 174 51
Philadelphie 51 24 24 3 160 174 51

Section Ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Indianapolis 51 27 16 8 157 125 62
Pittsburgh 52 25 20 3 143 123 55
Cleveland 53 22 28 3 120 122 54
Herby 53 19 25 5 129 161 47

LIGUE SENIOR
Série "A" (Semi-finale)
J. G. P. N. P. C. Pts
Royaux 9 3 2 0 28 17 6
Cornwall 9 3 2 0 17 28 6
(Cornwall est éliminé)

Série "B"
J. G. P. N. P. C. Pts
Concordia 1 1 0 0 7 11 2
Verdun 1 1 0 0 7 11 2

LIGUE PROVINCIALE
(Quarta-de-finale)
J. G. P. N. P. C. Pts
Boston 3 2 0 0 8 5 4
Verdun 3 2 0 0 8 5 4
(Verdun est éliminé)

Semi-finale
J. G. P. N. P. C. Pts
Lachine 3 2 0 0 8 5 4
St-Hyacinthe 3 2 0 0 8 5 4
(St-Hyacinthe est éliminé)

Semi-finale
J. G. P. N. P. C. Pts
Sherbrooke 3 2 0 0 8 5 4
Valleyfield 3 2 0 0 8 5 4
(Valleyfield est éliminé)

Semi-finale
J. G. P. N. P. C. Pts
Lachine 3 2 0 0 8 5 4
Boston 3 2 0 0 8 5 4
(Boston est éliminé)

LE GOLF

MANN L'EMPORTE

New-York, 12. (P.A.) — Nathan Mann, de New Haven, Conn., a remporté une victoire décisive contre Gunner Barlund, de Finlande, dans un combat de 10 rounds disputé, ce soir, au Coliseum, en présence d'une foule de 13,000 personnes. La soirée était au bénéfice du fonds pour venir en aide aux Finlandais.

LES GOLDEN GLOVES

L'un des plus sensationnels combats de la finale des Golden Gloves en 1938 fut celui qui mit aux prises Neville Rose et Paul Lacroix. Depuis ce temps, chacun de ces deux pugilistes s'est acquis une réputation enviable chez les poids légers. À tout événement, ils reprendront les hostilités, vendredi soir prochain, à la troisième éliminatoire des Golden Gloves, qui aura lieu à la Y.M.C.A., rue Drummond. Johnny McKenna, Léo Durocher, Pat Nolan, Billy Wallace, Jean Desjardins et Bernard Côté, participeront aussi à cette troisième ronde d'élimination chez les boxeurs expérimentés.

La Jeunesse Ouvrière à l'Auditorium de Verdun

Dimanche le 17 mars prochain à 5 heures du soir aura lieu à l'Auditorium de Verdun une partie de goüret entre l'équipe championne de la ligue de la fédération jocciste d'Ottawa et l'équipe "J.O.C. Montréal".

Tous les joccistes ainsi que leurs parents et amis sont cordialement invités à assister à cette partie qui sera, sans aucun doute, des plus intéressantes. L'entrée y est absolument gratuite.

Chaque jocciste est prié de bien vouloir prendre ce communiqué comme une invitation personnelle.

les arbitres décidèrent de mettre fin à la partie.

SHERBROOKE. — Buts: Dion; défenses: Bastarache et Tourville; centre: G. Roy; ailes: Peterson et Burke. — Sub: Ryan, Maher, L. Roy, Forsey, Cormier, Harris, Piché.

VALLEYFIELD. — Buts: Lascelles; défenses: Philbin et Birtwhistle; centre: Joannette; ailes: Boyer et Leduc. — Sub: Roland, Sunstrum, W. Stewart, Legault, Bougie, Howarth, D. Stewart, Reynold.

Arbitres: Senechal et Bennett.

Première période
1—Sherbrooke: Peterson 4.20
2—Sherbrooke: Ryan (G. Roy) 6.58
3—Sherbrooke: Forsey 9.53
Punitions: Ryan, Peterson, Leduc, Piché, Howarth, Joannette.

Deuxième période
4—Sherbrooke: Harris (Maher-Piché) 1.25
5—Sherbrooke: Peterson (Harris-Piché) 7.46
6—Sherbrooke: G. Roy 14.53
Punitions: Peterson (2), Bastarache (2), Boyer (2 mineures et punition pour un match), Legault, Maher (majeure), Joannette, Forsey, Piché, G. Roy.

Troisième période
7—Sherbrooke: G. Roy 7.82
8—Sherbrooke: Bastarache 8.28
9—Sherbrooke: Forsey (Maher-Harris) 9.18
Punitions: Sunstrum (2), Tourville (2), Roy, noids, Joannette, Ryan.

Le champ intérieur cause des soucis à Gabby Hartnett

Les Cubs paraissent faibles à l'arrêt-court et au troisième but

Avalon, 12. (P.A.) — L'avenir paraît rempli de mystères pour les Cubs de Chicago, qui quitteront leur camp d'entraînement sur l'île Santa Catalina demain. Plusieurs joueurs perdront leurs places si les Cubs ne se montrent pas plus redoutables cette saison qu'ils l'ont été l'an dernier.

Le grand souci du gérant Gabby Hartnett est son champ intérieur. Les lanceurs, les receveurs et les voltigeurs paraissent assez habiles.

Des lanceurs tels que Bill Lee, Larry French, Claude Passeau, Charlie Root, Clay Bryant, et les recrues Ken Raffensberger, Verne Olsen, Julio Bonetti et Dick Bass devraient être assez effectifs.

Le gérant Hartnett, le vétéran Al Todd et Bob Collins ou Clyde McCullough deux recrues, seront les receveurs. Le champ intérieur sera composé de Augie Galan, Bill Nicholson, Jimmy Gleason, Phil Cavaretta et Hank Leiber, si Hank se décide à signer son contrat.

Rip Russell restera au premier but pour sa deuxième saison dans la Ligue Nationale, et l'habile Billy Herman sera de nouveau au deuxième but, mais ce sont les deux autres positions qui inquiètent Hartnett.

Bob Sturgeon, une recrue de Columbus, sera l'arrêt-court régulier, remplaçant Bobby Mattick. Il reste à savoir si Sturgeon se fera valoir, mais le jeune Bob a fait belle figure à l'entraînement.

Stan Hack retournera au troisième but, mais une opération d'urgence à l'arrière son entraînement, et le vétéran Billy Rogell, obtenu de Detroit en échange par Dick Bartell, le remplacera jusqu'à ce qu'il soit en condition pour reprendre sa place régulière.

BASEBALL-EXHIBITION

A St-Petersburgh
Cincinnati (NL) 030 601 211—8 9 4
St-Louis (NL) 061 600 001—2 8 2
Hutchins, Beggs, Rivers et Baker, Herberger, Sunkel, Brechen, Roe et Owen, Scheffing.

A Clearwater
Detroit (AL) 089 604 001—5 10 1
Brooklyn (NL) 035 629 264—9 10 1
Newcom, Sear, McKain et Sullivan, Parsons: Hamlin, Ferrill, Wyatt et Phelps.

A Anaheim, Calif
Hollywood (FC) 006 600 001—4 8 1
Philadelphia (AL) 035 629 264—4 9 1
Birnhot, Teot, Smith et Dapper, Home: Besse, Heusser, Caster et Wagner, Buckner.

Le bail du Club de baseball est valide

Trois-Rivières, 12. (Du correspondant du Canada). — Le conseiller juridique de la cité a déclaré dans un rapport au Conseil de ville que le bail du 22 mars 1938 avec le Club de baseball est valide et que par son paiement du 24 février, le club de baseball a régularisé la situation. De plus, la cité n'aurait aucune raison d'annuler le contrat sous prétexte que le paiement a été effectué en retard.

L'échevin Arthur Guimont a exigé des propriétaires du club de baseball un rapport vérifié par M. J.-H. René-Côté et assermenté suivant les termes du contrat.

LE MAL DE REIN

La lombago, l'urinalité fréquente et difficile, le catarrhe de la vessie, sont soulagés promptement avec les CAPSULES

REINOL

Pourquoi en Capsules?
1° Plus solubles que les tablettes.
2° Action plus prompte.
3° 100% d'ingrédients actifs.
4° Aucune substance inerte.

En vente partout 35c la boîte

HOCKEY

FORUM- CE SOIR

ELIMINATOIRES DE LA LIGUE SENIOR
VERDUN VS CONCORDIA

Prix populaires: 50c, 60c, 75c, 1.00; enfants: 25c, sans compris.

Reservations Wilbank 6131

HOCKEY

FORUM- Jeudi 14 mars

NATIONAL HOCKEY LEAGUE
TORONTO VS CANADIENS

Prix: 50c, 1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 13.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00, 21.00, 22.00, 23.00, 24.00, 25.00, 26.00, 27.00, 28.00, 29.00, 30.00, 31.00, 32.00, 33.00, 34.00, 35.00, 36.00, 37.00, 38.00, 39.00, 40.00, 41.00, 42.00, 43.00, 44.00, 45.00, 46.00, 47.00, 48.00, 49.00, 50.00, 51.00, 52.00, 53.00, 54.00, 55.00, 56.00, 57.00, 58.00, 59.00, 60.00, 61.00, 62.00, 63.00, 64.00, 65.00, 66.00, 67.00, 68.00, 69.00, 70.00, 71.00, 72.00, 73.00, 74.00, 75.00, 76.00, 77.00, 78.00, 79.00, 80.00, 81.00, 82.00, 83.00, 84.00, 85.00, 86.00, 87.00, 88.00, 89.00, 90.00, 91.00, 92.00, 93.00, 94.00, 95.00, 96.00, 97.00, 98.00, 99.00, 100.00, 101.00, 102.00, 103.00, 104.00, 105.00, 106.00, 107.00, 108.00, 109.00, 110.00, 111.00, 112.00, 113.00, 114.00, 115.00, 116.00, 117.00, 118.00, 119.00, 120.00, 121.00, 122.00, 123.00, 124.00, 125.00, 126.00, 127.00, 128.00, 129.00, 130.00, 131.00, 132.00, 133.00, 134.00, 135.00, 136.00, 137.00, 138.00, 139.00, 140.00, 141.00, 142.00, 143.00, 144.00, 145.00, 146.00, 147.00, 148.00, 149.00, 150.00, 151.00, 152.00, 153.00, 154.00, 155.00, 156.00, 157.00, 158.00, 159.00, 160.00, 161.0

ceent de feu M. Francis H.
rgue.

Par L. G. BEAUBIEN &
84 Notre-Dame ouest

	Office	Dem.
Attilili P. & P.'s priv.	21	59
Aluminum Ltd.'s priv.	118	82
Beary Bros. priv.	92	8
Do " " " "	95	102
Belding Corticelli Ltd.	92	109
Do " " " "	112	139
Bright T. G. & Co. Ltd.	88	12
Do " " " "	88	12
British Am. Oil Co. Ltd.	219	78
British Ind. Inv. priv.	13	87
Calgary Power priv.	100	101
Canada Bread Co.	42	6
Canada Dry Ltd.	10	90
Canada Nor. P. & C. priv.	110	111
Canada Star Co.	10	90
Do " " " "	109	109
Canada Vilegars Ltd.	114	12
Canadian Brew Ltd.	150	3
Can. Cons. Felt Co. priv.	224	27
Can. Dred. & Dock Co.	224	27
Can. Gen. Elec. Co.	211	259
Can. Gen. Investment	88	2
Can. Ind. Invest. Trust	88	62
Can. Light & Power Co.	172	18
Can. Pow. & Inv. V. T.	130	13
Can. S. P. Co.	21	79
Can. Vickers Ltd. priv.	21	79
Can. Westinghouse Co.	22	14
Can. Wireless	22	14
Chaffell Food Products	17	18
Do " " " "	14	14
Cedric Knitting	17	18
City Gas & Light Corp.	19	79
Claude Neon Gen. Adv.	10	14
Can. Alcoholic	17	18
Consolidated Barriers	17	36
Cons. Div. Sec. A.	63	13
Do " " " "	63	13
Cons. Paper Mills	62	12
Cons. Portland Milla.	23	29

Dominion Square Cor
Dominion Woollens
Do priv
East Keeney Pr

Eastern Bauxite priv.	54	5
Foreign Fin Serv Corp.	18	2
French Ind. & C.	3	1.09
Fr. & A. priv.	51	
Fr. & P. Inv. priv.	30	
Fr. & P. Ind. & C. Instab.	82	
Great West Saddlery	1.00	
Halifax Fire Insur. Co.		
Hillcrest Collieries	20	1.01
Hydro-Elect. Sec. Corp.	24	4
Inter-State Royalty A.	24	4
Int. Metal Indust.	11	12
Int. Paints Can. A.	3	3
Int. Dr. priv.	1	18
Int. Utilties Corp. A.	104	
Do B.	49	50
Lake St John P. & P.	1	27
Lake Shulist Ind. Co.	1	27
Loblaws Groceries A.	264	27
Do B.	25	26
Macdonald A. Service.	30	50
Maple Leaf Mill Co.	1	50
Do A. priv.	74	9
Mar. Tel. & Tel.	15	17
Do B.	1	17
Massay Harris priv.	81	52
Melchers Distilleries	1	1.65
Mercantile Tr. & Fwdg.	1.25	
Do B.	85	
Montreal Ice Pow. Co.		1.68
Mit Ref. & Stor. priv.	451	

11	Paton Mfg Co	priv
12	Do	priv
13	Pow Corp	priv
14	Do	priv

Price Bros Co Debs	101 1/2	10 1/2
Priority Transport	8 1/2	8 1/2
Real Estate P & A	3 1/2	3 1/2
Reliance Grain Co	3 1/2	3 1/2
Do Br	6 1/2	6 1/2
Rogers Majestic Corp	2 1/2	2 1/2
Sanderson Co Ltd	2 1/2	2 1/2
Sarnia Bridge Co A	2 1/2	2 1/2
Do B	2 1/2	2 1/2
Standard Clay Prod	2 1/2	2 1/2
Superst Pet Corp Ord	2 1/2	2 1/2
Thrift Stores Ltd	40 1/2	40 1/2
United Brick Co	1 1/2	1 1/2
United Amusement A	1 1/2	1 1/2
Do B	1 1/2	1 1/2
Do T C	1 1/2	1 1/2
United Distill of Can	60 1/2	60 1/2
United Securities Ltd	1 1/2	1 1/2
Walker Good & Wurts	4 1/2	4 1/2
Do Br	20 1/2	20 1/2
West Can Flr Mills	3 1/2	3 1/2
Wines:		
Alderman Copper	25 1/2	25 1/2
Armo Mines	8 1/2	8 1/2
Armfield Gold M	10 1/2	10 1/2
Ashley Gold M	8 1/2	8 1/2
Bachelder Cons M	14 1/2	14 1/2
Base Metals Mining	21 1/2	21 1/2
Beaufort Gold Mines	10 1/2	10 1/2
Budgetary Brick Co	14 1/2	14 1/2
Bubbs Mines	67 1/2	67 1/2
Bushnellville G M Ltd	10 1/2	10 1/2
Canada Portland Cement	14 1/2	14 1/2
Buffalo Can Gl M	62 1/2	62 1/2
Capital Rouny G M	62 1/2	62 1/2
Cartier	62 1/2	62 1/2
Clapham Trethewey	46 1/2	46 1/2
Central Cadillac M	62 1/2	62 1/2
Central Hamilton M	62 1/2	62 1/2
Century Min Corp	18 1/2	18 1/2
Coast Copper	17 1/2	17 1/2
Comstock	17 1/2	17 1/2
Connaught Mines	15 1/2	15 1/2
Cross Chibou Gold	12 1/2	12 1/2
Edwards Gold M	14 1/2	14 1/2
Falconbridge Nickel M	4 60 1/2	4 60 1/2
Federal Kirk M Ltd	62 1/2	62 1/2
France Can Gen Mining	14 1/2	14 1/2
Golden Mines Ltd	14 1/2	14 1/2
Graham Bougainet M	62 1/2	62 1/2
Howey Gold Mines	14 1/2	14 1/2
Imperial M & Dev	14 1/2	14 1/2
Kirk Gold Rand	22 1/2	22 1/2
Kirk Hud Tay M	22 1/2	22 1/2
Kirk Gl M	17 1/2	17 1/2
Kirk Townsite M	10 1/2	10 1/2
Lapa Cadillac Gl M	16 1/2	16 1/2
Label	16 1/2	16 1/2
Manassa Mines Ltd	4 28 1/2	4 28 1/2
Mandy Mines Ltd	40 1/2	40 1/2
Manitoba Basin M Ltd	47 1/2	47 1/2
Marathon Mines	47 1/2	47 1/2
McIntyre Porcupine	47 1/2	47 1/2
McVittie Graham M	40 1/2	40 1/2
McVittie-Rand M	40 1/2	40 1/2
Mining Corp of Can	39 1/2	39 1/2
Moffatt Hall Mining	40 1/2	40 1/2
Norman Mines	40 1/2	40 1/2
Newman Mines	40 1/2	40 1/2

Narmetal Mining
Northern Canada M
O'Brien Gold Mines
Oro Plata Mining

[illegible]

DU NOUVEAU
POUR LES
SOURDS
GRATIS : Démonstration chaque jour (le samedi inclus) de 9 h à 5 h.
Le mercredi et vendredi de 9 h à 5 h.
Les autres soirs sur rendez-vous seulement.

Acousticon
Institute of Montreal
1395 D. St.-Catherine
M.A. 0717

SWEET GINGER ALE
DE Gurd
RENOMME
DEPUIS PLUS DE
72 ANS
En bouteilles
de 7-10-30 onces

Assemblées libérales

Voici la liste des assemblées libérales qui ont lieu aujourd'hui à Montréal et dans les comtés voisins:

Assemblées dans Montréal, aujourd'hui

M. Raymond Eudes, dans Hochelaga, 8 h., école Saint-Anselme, 2743 Rouen.
M. J.-A. Bonnier, dans Saint-Henri, 8 h., école Saint-Jean-Damascène, Jolies et Jolicoeur.
M. Joseph Jean, dans Mercier, 8 h., salle Sainte-Claire, Langemark et Azilda.
M. Paul-Emile Côté, dans Verdun, 8 h., école Woodland, Desmarchais et Verdun.
M. Eugène Durocher, dans Saint-Jacques, 8 h. 30, 1483 Mont-Royal.
M. Elphège Marier et P.-D. Whitman, dans Jacques-Cartier et dans Mont-Royal, 3 h., et après-midi, Dominion Park.

Assemblées à la campagne, aujourd'hui

Me Vincent Dupuis, dans Chambly-Rouville, 8 h., à Saint-Lambert.
M. Jean Rochon, dans Laval-Deux-Montagnes, 2 h., Saint-Canut, 8 h., Saint-Hermas.
M. Martial Rhéaume, dans Saint-Jean-Iberville-Napierville, 8 h., Saint-Jean et Napierville.
M. Maurice Hallé, dans Brémis-Missisquoi, à Val Perkins et à Mansonville.
M. J.-W. McGibbon, dans Argenteuil, 7 h. 30, Weir, 8 h. 30, Arundel.
M. Donald Black, dans Châteauguay-Huntingdon, 8 h., à Dundee.
M. J.-E. Leclerc, dans Shefford, 8 h., Waterloo.
Me Maurice Lalonde, dans Labelle, 3 h., Saint-Sixte; 8 h., Saint-André-Avelin.

Nos lecteurs trouveront en page 7 la liste complète et détaillée des assemblées libérales ainsi que la liste des comités libéraux ouverts en vue de l'élection fédérale générale du 26 mars.

Congés restreints pendant la durée de la votation

Processus spécial de votation pour les personnes en service actif

Les autorités militaires du district No 4 ont envoyé un avis aux commandants des unités de ce district dans lequel il est dit qu'on doit, autant que possible, s'abstenir de donner des congés durant la période de votation qui s'étend du 16 mars au 26 mars inclusivement, afin d'éviter des complications.

Selon un règlement qui a été adopté le 25 octobre 1939, tout membre des forces armées canadiennes qui a été en service pendant une période de six mois à droit à un congé de 15 jours. C'est donc un règlement antérieur à la déclaration des élections fédérales.

Cependant, les personnes en service actif qui voudront prendre leur congé quand même pendant la période de votation devront être soumises à certaines mesures qui sont spécifiées dans cet avis.

Avant de prendre son congé, l'électeur en service actif devra se munir d'un certificat spécial du commandant, certifiant qu'il a prouvé qu'il n'a pas voté pendant les élections en cours.

Cet électeur devra produire ce certificat en même temps que son permis de congé avant de pouvoir voter. L'officier à qui il aura montré ces papiers devra endosser le permis de congé de l'électeur et garder le certificat spécial.

Mode de votation chez les militaires

Les électeurs en service actif devront placer leur bulletin de vote dans une petite enveloppe cachetée, puis cette petite enveloppe sera enfermée dans une plus grande sur laquelle seront inscrits les principaux renseignements concernant l'électeur et notamment, l'adresse de son domicile ordinaire et de la circonscription électorale dans laquelle il aurait voté avant son enrôlement. Un officier-rapporteur spécial posté à Ottawa, le colonel Hercule Lefebvre, croix militaire, ancien commandant de la 11e brigade à Montréal, surveillera la réception, le classement et le comptage des votes déposés par les électeurs en activité de service dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Manitoba. Six scrutateurs surveilleront, avec chaque officier-rapporteur spécial, le comptage et le classement des votes. Deux de ces six scrutateurs sont nommés par le premier ministre, deux par le chef de l'opposition et deux sur la recommandation conjointe des chefs de groupes politiques comptant six membres ou plus à la Chambre des Communes.

Salles à la disposition des soldats

Pour rendre la vie des soldats plus attrayante, on donne des concerts et des soirées auxquels ils peuvent assister. Cependant, il est souvent difficile de se procurer des salles. Un comité spécial a été formé dans ce but et le conseil de coordination des services de guerre rapporte que jusqu'ici, environ 150 salles ont été employées à donner des spectacles aux soldats.

Faits divers

Il tombe d'une fenêtre

Henri Blais, enfant de 4 ans, dont les parents habitent 1323, rue Berthier, s'est blessé assez gravement, à 4 h. 45 hier après-midi, en tombant sur le sol, d'un deuxième étage, d'une fenêtre de sa demeure. On l'a transporté à St-Justine, où les autorités nous ont dit, hier soir, qu'il souffrait d'un traumatisme crânien et d'une plaie contuse au cuir chevelu et que son état était plutôt médiocre. Le sergent Gauthier, du poste de police de la rue Ontario, a fait les constatations d'usage, avec les agents Gauthier et Laporte, de Radio-Police.

Décédé à l'hôpital

M. B. M. Parson, qui habitait 275, avenue Egan, à Verdun, est décédé plutôt soudainement, hier matin, à l'hôpital Homœopathique. Il était âgé de 56 ans. Le corps a été transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle a été rendu, en Cour du coroner.

Le coopératisme: système qui a été mis à l'épreuve

Au Club Canadien, M. Victor Barbeau parle du monde économique futur

M. Victor Barbeau, qui était l'invité d'honneur de la section St-Antoine de la Société Saint-Jean-Baptiste au dîner-causerie qui eut lieu hier soir, au Club Canadien, a fait une causerie dont le titre était: "Le monde économique de demain".

Ce titre, dit le conférencier, peut avoir diverses significations. Il peut faire allusion au désordre économique inévitable qui résultera de la guerre et qui fera naître des problèmes plus angossants peut-être que ceux qui ont suivi la dernière guerre. Au lendemain de cette guerre, il est fort à craindre que les peuples se replieront sur eux-mêmes et essaieront de satisfaire à leurs propres besoins sans le secours des autres pays. Des pays comme le nôtre qui ont besoin des importations pour vivre se trouveront alors dans une situation embarrassante. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Dans un autre sens, le titre de cette causerie peut signifier que des hommes clairvoyants tenteront des efforts pour associer tous les peuples sur des bases économiques plus stables que les bases actuelles.

A l'heure présente, il existe de nombreuses théories. Depuis la Révolution française les philosophes et les sociologues n'ont cessé de chercher de nouvelles doctrines. Mais aucune de ces théories qui ont été imaginées par des hommes de science n'est parvenue jusqu'à nous sans avoir subi de nombreuses et profondes modifications. Citons par exemple le libéralisme économique d'aujourd'hui qui est sorti du capitalisme; le socialisme qui a évolué sensiblement depuis sa conception; et le communisme dont la réalisation concrète est fort loin des théories imaginées par Karl Marx. Ce sont toutes là des théories qui n'ont pu résister au temps. Mais il en est une qui depuis près de 100 ans qu'elle est mise en pratique n'a pas varié: c'est le coopératisme.

Ce système, comme son nom l'indique, implique la coopération, il réclame la coopération pour rétablir dans un monde où règne l'individualisme, un peu d'entraide et de charité. Il a pour objet de procurer au consommateur tout ce qu'il a besoin à un prix plus bas et de cette façon, d'augmenter le niveau de vie et de créer une épargne qui n'existerait pas sans cela. Pour faire partie des coopératives, il suffit d'être consommateur et c'est là une condition facile à remplir, on l'admettra.

La consommation peut pour nous, Canadiens français, une richesse, et c'est même notre seule richesse. Chacun le sait, notre peuple est très pauvre au point de vue économique; en tant que peuple, nous devrions occuper une meilleure position économique que celle que nous occupons. Il y en a quelques-uns parmi les nôtres qui ont réussi et qui jouissent d'une certaine aisance. Mais à côté, il y a cette masse douloureuse de petites gens qui souffrent et qui sont privés du nécessaire. Nous n'avons pas le droit parce que nous sommes chrétiens et parce que ce sont nos frères, nous n'avons pas le droit de ne penser qu'à nous et de les laisser dans cet état de déchéance matérielle. Le coopératisme est un système taillé à notre taille, parce que le coopératisme est né, non seulement dans la pensée, mais dans le cœur et dans les entrailles de pauvres gens qui ont su mettre sur pied un système qui nous est parvenu sans être altéré. Si une pareille doctrine a permis à des nations comme la Suède, la Norvège, le Danemark, la Belgique et l'Angleterre de passer à travers la crise sans être trop affectées et s'il a permis à quelques-uns de ces pays de se relever au point de vue économique, nous pouvons avoir confiance en elle, car elle a été mise à l'épreuve. C'est une doctrine simple et une doctrine belle. Dans une coopérative, chacun fait sa part pour son propre intérêt, mais en même temps, il concourt à l'enrichissement de ses semblables. Nous n'avons pas le droit de chercher des solutions partielles à nos problèmes, au degré de pauvreté où nous sommes. La vraie solution, c'est le coopératisme.

Comme des collégiens...



Il se heurtent comme des collégiens, les Fusiliers Mont-Royal, mais pas comme des collégiens en vacances. Voici deux scènes qui évoquent plutôt les "murs austères": (en haut) la bibliothèque, (en bas) le "coin" du coiffeur. (Photo CANADA).

Souvenir offert à lady Tweedsmuir

Un comité est chargé de recueillir les fonds nécessaires

Le Comité chargé de recueillir les contributions qui serviront à offrir un souvenir du Dominion à Lady Tweedsmuir souhaite recevoir, si possible, tous les dons à la fin de cette semaine. Les personnes qui sont officiellement chargées de recueillir les fonds sont: les épouses des aides de camp du gouverneur-général; Madame Mager, 3767, Côte des Neiges; Madame Henry Desrosiers, 360, avenue Kitchener; la baronne Falkenberg, 330 avenue Roslyn; Madame Maurice Forget, 3571 avenue Vendôme; Madame R. H. Mulock, 3481 avenue Marlboro; Madame C. B. Price, 64 avenue Forden; Madame H. E. Vautier, 3488 rue Durocher. Il existe encore d'autres centres qui se chargent de recueillir les fonds: ce sont C. W. Lindsay, 1112, rue St-Catherine; la succursale de la Royal Bank située au coin de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke Ouest et au magasin d'Edmond Archambault, 500 est rue St-Catherine.

Les contributions sont d'un dollar.

Au conseil de Lachine

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Lachine, lundi dernier, on a accordé un contrat pour des tuyaux à la maison Le Paillier et Frères. Le conseil a décidé de demander une somme de \$35,000 au Bureau de Reconstruction économique pour les secours en avril.

Un certificat et une mention classe "C" ont été reçus par le service des incendies pour le travail accompli durant la semaine de prévention des incendies.

Ce soir dans St-Jacques et Laurier



Il y aura ce soir à 1485 est, rue Mont-Royal une grande assemblée organisée par la jeunesse libérale des comtés Saint-Jacques et de Mercier, en faveur de MM. Eugène Durocher et Ernest Bertrand, candidats dans St-Jacques et Laurier. Les orateurs, seront, en plus des candidats, l'hon. Charles-A. Bertrand et Me René Larivée ci-haut et MM. Claude Jodoin et Marcel Prevost.

L'hon. M. Rinfret critique littéraire

Intéressante conférence de M. Paul-Marcel Prevost au Club Wilfrid-Laurier

M. Paul-Marcel Prevost a été le conférencier à la réunion mensuelle du club Wilfrid-Laurier des femmes libérales tenue hier après-midi au Reform Club. M. Prevost avait intitulé sa causerie "L'honorable Fernand Rinfret".

Le conférencier a évoqué la mémoire de M. Rinfret, critique littéraire, de M. Rinfret à l'âge de vingt ans. Il a fait un tableau vivant des premières années de la carrière de l'ancien secrétaire d'Etat dans le journalisme et il a parlé des écrits de M. Rinfret sur les oeuvres de Fréchette et de Crémazie.

"M. Rinfret, dit le conférencier, a été le premier à analyser complètement l'oeuvre de ces deux poètes et il l'a fait d'une manière constructive. En traitant de ces oeuvres, il a aussi parlé de toute la littérature canadienne et il a laissé des pensées et des jugements d'une justesse incomparable sur la littérature dans notre province.

M. Prevost a aussi parlé des articles de M. Rinfret publiés dans l'Avenir du Nord et qui traitent des livres canadiens. Il a terminé en exhortant de l'oeuvre de l'honorable Fernand Rinfret ses remarques sur l'apathie du public canadien-français devant la littérature.

Mme Alphonse Brodeur, présidente du club, avait remercié le conférencier qui a été remercié par Mme A. des Trois-Maisons.

Un vote de félicitations a été adopté à l'adresse de Mme Brodeur qui a été choisie comme orateur féminin à l'assemblée de l'honorable M. King, hier soir.

La Chambre de commerce et la canalisation

Elle s'y oppose et demande des travaux compensateurs si le projet est exécuté

Le conseil de la Chambre de commerce de Montréal a adopté, à une assemblée tenue, hier, sous la présidence de M. Alfred-H. Paradis, un rapport de la Commission des voies et moyens de communication s'opposant au projet de canalisation. Cependant, le rapport ajoute, que si les gouvernements américains et canadiens concluent une entente à ce sujet, des travaux compensateurs devraient être exécutés pour remédier à la baisse du niveau de l'eau dans le port de Montréal, que des précautions rigoureuses devraient être adoptées dans la confection des plans afin de protéger les riverains de la province contre tous les accidents possibles et que le mode de répartition adopté pour l'Ontario devrait s'appliquer également aux travaux à faire dans notre province.

Le rapport dit que la Chambre s'oppose à l'exécution du projet de canalisation parce qu'elle considère qu'il causerait du tort au port de Montréal.

La Chambre demande également si les travaux sont exécutés que le coût des ouvrages compensateurs soit compris dans le coût total du projet, de manière à ce qu'il soit réparti équitablement entre les pays intéressés.

Le conseil a aussi adopté à cette assemblée un rapport de la Commission des assurances concernant l'assurance-automobile. Une copie de ce rapport a été envoyée à Québec.

M. Paradis a exprimé, avant la fin de la séance, ses sincères remerciements et ceux de la Chambre à M. Rosario Gaudry, secrétaire depuis cinq ans, qui a dû démissionner à la suite de sa nomination comme gérant général-adjoint de la Régie des Alcools. M. Paradis lui a souhaité de réussir pleinement dans ses nouvelles fonctions. Le président de la Chambre a aussi annoncé la nomination de M. Gilbert-A. Latour au poste de chef du secrétariat de la Chambre. M. Latour était précédemment secrétaire-adjoint de la Chambre sénior et secrétaire de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province, dont il a été un des fondateurs. M. Jean-Paul Forest, précédemment secrétaire de la Chambre des jeunes lui succède à ces deux postes.

la paroisse du 30e anniversaire de Saint-Sacrement

La paroisse du Très-Saint-Sacrement de Lachine célébrera en juillet prochain le 30e anniversaire de sa fondation et de l'arrivée de son curé-fondateur, M. l'abbé J.-Emery Provost.

Des fêtes seront organisées à cette occasion.

Ottawa, 12. (P.C.) — Le ministre de la Défense, l'hon. Rogers a annoncé, ce soir, que le personnel de l'aviation canadienne a été augmenté de près de 14,000 hommes. L'effectif total est de 30,400 hommes dont 2,400 officiers et 28,000 aviateurs.

L'employé de la Pharmacie Montréal rapporté disparu, est arrêté à Québec

On n'aurait retrouvé que \$700 de la jolie somme de \$2,446 qu'il devait déposer dans une banque — L'inculpé sera ramené aujourd'hui même dans la métropole

Gérard Guérault, 26 ans, 5524, 17e avenue, Rosemont, employé de la Pharmacie Montréal, 916 est, rue Ste-Catherine, rapporté disparu depuis lundi matin, au moment où il se rendait à la banque, afin de déposer la somme de \$2,446, la propriété de son employeur, a été appréhendé, hier, par la police de la ville de Québec. Le sergent-détective Joseph Laroche, de la Sûreté municipale, est actuellement en route pour Québec, afin d'y ramener l'inculpé dans la métropole. Celui-ci comparaitra, en correctionnelle, dès son arrivée, sous une accusation de vol.

Guérault était parti de l'établissement de M. Charles Duquette, vers 10 h., lundi matin, pour faire un dépôt à la banque. Il a été arrêté, hier, par des agents travaillant sur l'ordre de l'inspecteur Lauréat Lacasse, directeur de la police de la ville de Québec.

Lorsqu'on a constaté que Guérault ne retournait pas à la pharmacie, la fermeture de la banque, ses employeurs ont immédiatement rapporté l'affaire au lieutenant Edouard L'Heureux, du poste de police de la rue Ontario, qui a fait les premières constatations, de concert avec le sergent Gauthier et les agents de Radio-

Police. La Sûreté a promptement été alertée et M. Armand Brodeur, directeur adjoint de la police municipale, qui commande aussi la Sûreté municipale, s'est occupé personnellement de l'affaire. M. Brodeur a appris dans son enquête judiciaire à ce sujet, qu'il existait certaines relations entre le jeune homme rapporté disparu et certaines personnes domiciliées dans la ville de Québec. Le sergent-détective Joseph Laroche s'est aussi occupé de cette affaire et, à la suite de certaines constatations, un télégramme a promptement été envoyé à l'inspecteur Lacasse.

Avec l'aide de l'information fournie par la Sûreté municipale, l'inspecteur Lacasse a rapidement retracé le jeune homme rapporté disparu et les autorités de la police judiciaire de Montréal ont été averties sans retard.

M. Brodeur a alors donné instruction au sergent-détective Laroche, de se rendre à Québec, par le train de nuit, afin d'y ramener Guérault aux quartiers généraux de la Sûreté municipale.

M. Charles Duquette, propriétaire de la Pharmacie Montréal, nous a déclaré, hier soir, que l'on avait retrouvé environ \$700 de la somme de \$2,446 rapporté disparu.

Les activités de l'U. J. C. C.

L'Union soumettra aux dirigeants un projet précis d'aide aux jeunes

L'Union des jeunes catholiques canadiens qui n'est pas un mouvement d'Action catholique dans l'intention de ses fondateurs, exerce ses activités dans le domaine national, social et économique.

Selon les résolutions adoptées au Congrès de 1938 à Ottawa, l'U. J. C. C., sous la direction de son comité national et de son secrétariat diocésain, cherche à soulager la misère autour d'elle, surtout chez les jeunes des associations qui lui sont affiliées.

L'U. J. C. C. s'applique à répandre la doctrine sociale de l'Eglise et s'efforce à faire de ses membres des compétences pour l'avenir. Non seulement elle manifeste sa sympathie aux milliers de chômeurs canadiens, mais l'Union a fait des démarches chez certains dirigeants et gouvernements, pour leur soumettre des projets précis d'aide aux jeunes. Dès la campagne électorale close, ces démarches et entrevues se multiplieront.

L'U. J. C. C. favorise fortement l'emploi des jeunes garçons plutôt que des jeunes filles, partout où c'est possible, et n'hésite pas à le recommander à nos grands industriels. Ses membres sont fortement encouragés à faire partie des organisations ouvrières qui ont pour principe une saine doctrine sociale. Il va sans dire qu'elle combat tout mouvement subversif qui abaisse la personne humaine, et toute doctrine matérialiste qui défie l'Etat et les masses.

L'U. J. C. C. verra davantage à ce que dans les centres ruraux, l'éducation soit orientée de façon à préparer les fils de cultivateurs à la vie agricole. Enfin, elle fera campagne pour que les entreprises coopératives se développent dans nos villes comme dans les campagnes. Pourquoi ne réussiraient-elles pas, car le mouvement coopératif a réalisé en Nouvelle-Ecosse?

Le Comité diocésain de l'U. J. C. C., 840, Cherrier, est plus actif que jamais: les jeunes peuvent compter sur lui.

Commission des liqueurs de Nouvelle-Ecosse

Halifax, 12. (P.C.) — On a signalé à l'assemblée législative que les bénéfices de la commission des liqueurs de Nouvelle-Ecosse pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre étaient de \$1,691,705. Les bénéfices de l'année précédente étaient de \$1,337,458.

Recueil des discours prononcés par lord Tweedsmuir au Canada

Ottawa, 12. (P.C.) — Lady Tweedsmuir, qui retournera bientôt en Angleterre, prépare en ce moment un recueil de cent discours prononcés par lord Tweedsmuir durant son séjour au Canada.

Les discours seront publiés après les Mémoires mais avant le roman qui relate les aventures de sir Edward Leithen, un héros de John Buchan, au Canada.

Lady Tweedsmuir, qui est aussi un auteur, continuera d'écrire à Elfield.

Fréquence accrue des voyages en tramway en 1939

Le rapport de la Commission des Tramways de Montréal

Dans son vingt-deuxième rapport annuel sur la Compagnie des Tramways la Commission des Tramways note, pour 1939, une légère augmentation du nombre de voyageurs:

	Voyageurs
1939	208,928,429
1938	208,261,207

Aug.: 667,222 (0.32%)
Le nombre de milles parcourus est de 32,509,621, dont 25,279,912 par les tramways et 7,229,709 par les autobus et les trolleybus.

Les recettes de 1939 ont été de \$13,200,268.45 contre \$13,088,498.99 en 1938, soit, une augmentation de \$111,769.46; d'autre part, l'imposition de nouvelles taxes, au début de l'année 1939, ainsi que le coût plus élevé de l'enlèvement de la neige ont augmenté les frais considérablement et comme résultat, le déficit de l'exercice 1939 se chiffre à \$299,160.84 comparé à \$700,253.05 en 1938.

La densité pour les tramways, c'est-à-dire le nombre de voyageurs payants transportés par mille a été de 7.01, exactement la même qu'en 1938.

Les travaux indispensables d'entretien et de réparation ont été faits durant l'année. Le nombre des autobus a été augmenté de 214 à 231. La Compagnie a fait l'acquisition de 27 autobus, tant pour remplacer ceux qui ont été mis au rancart que pour augmenter le service.

Les réunions

Réunion des Canadiens de Natick, jeudi soir à 8 heures, à l'hôtel Pennsylvania, Causerie de M. S. Oulmet sur la canalisation du Saint-Laurent.

Ru Ritz-Carlton, le mercredi, 29 mars à 8 heures, conférence de M. S.-K. Ratcliffe, sous les auspices du Women's Canadian Club.

Ce soir à 8 heures 30, assemblée de l'Union philatélique de Montréal à la salle "Louis Archambault", 4350, rue Saint-Denis. M. l'abbé J.-C. Brédin sera le conférencier.

Electrical Club. — Déjeuner hebdomadaire, aujourd'hui, à 12 heures 45, à l'hôtel Queen's. Le conférencier sera M. Austin-P. Cross, journaliste montrealais.

Advertising Club. — Déjeuner, aujourd'hui, à 12 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal. Le conférencier sera M. A.-L. Souffle.

Déficit budgétaire en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 12. (P.C.) — Le premier ministre de Nouvelle-Ecosse M. Angus L. MacDonald a annoncé aujourd'hui que cette province avait un déficit de \$193,791 pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre comparativement au surplus de \$148,137 de l'année fiscale précédente.

Vichy SUPREME
L'AMER GOUTEUSE
Purgative
LE ROI des PURGATIFS
Importée de Vichy, France.

B. CHRISTIN Aymé LA FONTAINE, C.R. J. LAFRANÇOISE
Président

Pour vos HAUT-PARLEURS

RADIO SERVICE INC.
— LANCER 7709 —

Assemblée Godbout-Lapointe au FORUM
Réalisations: Concert de la Croix Rouge 19 février 1940
Les Concerts Symphoniques au Chalet